le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 3 — Mercredi le 29 novembre 1967

60e anniversaire de la paroisse St-Edouard

Par J.-Louis Houde

"La prodigation de l'établissement de l'Eglise grâce au dévouement d'un petit troupeau de pionniers qui ont semé la foi et propagé l'esprit du catholicisme", voilà, en substance, la leçon qui a été tirée d'une double célébration dans la paroisse St-Edouard, soit le soixantième anniversaire de la première messe dite en juin 1907, et le jubilé d'argent sacerdotal d'un enfant de la paroisse, le R.P. Joffre Pomerleau, O.M.I. économe provincial des Oblats, de la province de l'Alberta et de la Saskatchewan.

A l'occasion de cette fête, organisée par le Mouvement des femmes chrétiennes, Son Exc. Mgr Philippe Lussier, évêque du diocèse de St-Paul, a rassuré les fidèles qui semblent s'inquiéter de la continuité du culte à St-Edouard. Il n'est pas question d'abandoner la paroisse où la messe va se maintenir ainsi que d'autres offices de semaine, selon le désir des paroissiens et en autant que le curé pourra compter sur une assistance assez nombreuse.

Un témoin

Ce double anniversaire a été relevé par la présence d'un témoin de la première heure, M. Joseph Faucher, âgé de 85 ans, qui a servi la première messe dite sur le territoire de l'actuelle paroisse St-Edouard, en juin 1907. Un missionnaire de l'époque, le R.P. Jean-Marie Leclainche, Oblat, avait officié à cet office, dans la maison nette de M. Georges Marcoux, qui se trouvait à quelques arpents de la demeure actuelle de M. J. Faucher, sur "le Township 58." L'un des cinq assistants à cette messe, feu B. Georges Pomerleau, était le grand'père du jubilaire, le R.P. Joffre Pomerleau.

Concélébration

La première étape de la journée a été une concélébration par trois Oblats.

Les RR. PP. J. Pomerleau, Arthur Lacerte, Provincial du Manitoba et recteur au Collège St-Jean et Dollard Desmarais, professeur à cette institution.

Son Exc. Mgr Lussier assistait au choeur ainsi que M. le curé Bérubé, le R.P. L. Larose, Oblat, ancien curé de St-Paul et M. l'abbé Hervé Tanguay, ancien curé de St-Edouard et curé de Lafond.

Le sermon

Le prédicateur, le R.P. Larose, a vu dans cette double fête un exemple de la prodigation de l'établissement de l'Eglise par un petit troupeau de pionniers, qui, comme les Apôtres, a semé la foi et l'esprit du catholicisme. En 1907, un humble prêtre de Dieu, le R.P. Leclainche, pauvre, plein de zèle, est venu offrir la Messe pour ce petit groupe de pionniers et de chrétiens.

Cette ambiance chrétienne a suscité en somme une vocation, celle du R.P. J. Pomerleau. Il a étudié d'abord à l'école Poirier et a complété ses études classiques et théologiques chez les Oblats. Il était ordonné prêtre le 28 juin 1942, à Lebret en Saskatchewan, par son Exc. Mgr G. I. Monahan.

Depuis, il a reçu deux obédiences. En 1943, il était attaché au Collège St-Jean, où il "s'est dévoué au ministère nécessaire de la jeunesse", comme professeur, économe et préfet de discipline. Après vingt-deux ans de ce travail, en 1965, il était nommé économe provincial. A ce poste, il pourvoit notamment au secours matériel des pauvres missionnaires des Réserves indiennes. Entre temps, le P. Pomerleau, a complété ses études aux universités d'Ottawa, de St-Louis et de l'Alberta.

Le banquet

L'agenda a été bien rempli au banquet, M. l'abbé Bérubé a invité le jubilaire à porter la parole. Au cours d'une entrevue, M. Jos Faucher a rappelé les circonstances de temps et de lieu de la première messe. Un jeune séminariste de St-Paul, Réal Gamache, neveu du jubilaire a fait une déclamation "Mère de prêtre", dédié à la grand'mère, Mme Emile Pomerleau. Une nièce Carmen Pomerleau, étudiante au Collège St-Jean, et le R.P Desmarais, ancien élève du jubilaire, ont rappelé l'oeuvre d'éducation de ce dernier.

Le R.P. Pomerleau

Dans une brève allocution le R.P. Pomerleau, rendant hommage à M. Jos Faucher, a dit que celui-ci a été un véritable leader parmi les pionniers des débuts, tels que les Labrie, les Paquin, les Pomerleau, les Dubrule. M. Faucher a été un chef qui savait à l'occasion, conseiller, encourager, et inciter son entourage à la coopération. Il a aussi fait le travail d'un apôtre authentique sur le plan religieux. En terminant, il a souhaité que la paroisse, même si elle n'est pas "tellement grosse" continue à vivre dans cet esprit de fraternité et d'union des premiers temps.

L'entrevue

M. Faucher, au cours d'une entrevue avec M. l'abbé Bérubé, a révélé certains détails observés comme servant de la première messe sur le territoire de St-Edouard. Cet office a été dit dans le "shack en logs" de M. Georges Marcoux, où habitaient M. et Mme Jérémie Faucher et M. Jos Faucher. Un dimanche matin pluvieux de juin 1907, le R.P. J.-M. Leclainche, missionnaire à St-Paul, a dit la messe sur une simple table, devant une assistance de cinq personnes: M. et Mme J. Faucher, (Amanda Gilbert), M. Georges Pomerleau et M. Joseph MacClean. Trois personnes survivent à cette "foule": M. et Mme J. Faucher et le servant, M. Jos Faucher, âgé de 85 ans.

Cette messe a eu lieu sans cérémonie, sans confession ni communion. "Les pionniers étaient trop occupés à travailler pour commettre des péchés.", a noté M. Faucher. Le toit de terre et de chaume de la maison laissait passer la pluie qui dégoûtait sur l'autel et l'assistance. Il n'y eu pas non plus de quête.

Il a rappelé le souvenir du Père Leclainche, un prêtre humble "pauvrement . . . mais décemment vêtu", qui de 1906 jusqu'à 1942 a exercé son apostolat à St-Paul et dans les environs. Il a passé les dix dernières de sa vie à l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul et est décédé le 17 octobre 1952. Il a "fait de la mission" à St-Edouard jusqu'à Noël 1915, date de l'arrivée du premier curé résidant.

Son Exc. Mgr Lussier

L'évêque a noté que l'oeuvre d'éducation du R.P. Pomerleau, son rayonnement a pris son origine dans sa famille reconnue pour ses qualités de dévouement, de charité envers les autres. Le jublié d'argent sacerdotal se rattache à l'anniversaire de la première messe à St-Edouard, paroisse qui a toujours eu un renommée spéciale par le travail de ses nombreux curés. On en parle beaucoup au loin comme dans la province de Québec.

La paroisse a connu un surcroit de vie en 1951 avec l'arrivée de nouvelles familles canadiennes françaises recrutées par l'abbé F. Quirion, qui est mort martyr de son dévouement en 1955. L'oeuvre des curés continu pour faire de cette communauté une des plus chrétiennes. La continuité du culte est assurée. Il n'est pas question d'abandonner la paroisse. La messe va s'y maintenir et des offices de semaine, selon le désir même des paroissiens.

L'évêque a fait un rappel historique à l'aide d'un document des archives, une lettre datant de 1915, où Mgr Legal demandait au R.P. Joseph Tessier, o.m.i., 3ième curé de St-Paul, de 1918 à 1926, de déclarer

(suite à la page 13)

LA DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

Les Etats généraux du Canada français, réunis en assemblée, ayant convenu

que les Canadiens français constituent un peuple de près de six millions d'âmes, possédant en propre une langue, une culture, des institutions, une histoire et un vouloir-vivre collectif,

que ce peuple, répandu par tout le Canada, est concentré avant tout dans le Québec,

que ce peuple dispose dans le Québec d'un territoire et d'un Etat dont les institutions reflètent sa culture et sa mentalité,

que la vie et l'épanouissement du peuple canadien-français s'appuient sur l'autorité politique, l'influence économique et le rayonnement culturel du Québec,

et noté

que la Charte des Nations unies exige "le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes" (article 1er, par. 2);

affirment que:

1° Les Canadiens français constituent une nation.

2° Le Québec constitue le territoire national et le milieu politique fondamental de cette nation.

3° La nation canadienne-française a le droit de disposer d'elle-même et de choisir librement le régime politique sous lequel elle entend vivre.

N.D.L.R. — Nous avons voté **CONTRE** cette Déclaration préliminaire parce que la deuxième affirmation ne nous paraissait pas acceptable. S'il est vrai que les Canadiens français constituent une nation (no 1) et que cette nation a droit à l'autodétermination (no 3), ce qui ne veut pas nécessairement dire l'indépendantisme, il nous paraît cependant inacceptable que "le Québec constitue le territoire national et le milieu politique fondamental de cette nation" (no 2) parce que cela équivaudrait à donner à Québec des droits et prérogatives qui ne sont nullement siens présentement non plus que dans l'hypothèse de sa séparation du reste du Canada.

Etats généraux

Nous avions d'abord pensé vous présenter un reportage assez élaboré des multiples rencontres et séances de délibération des Etats généraux ainsi que des diverses questions qui furent étudiées, mais la chose nous apparaît sous un angle différent aujourd'hui. La presse nationale a en effet rapporté les principaux événements de la rencontre et il nous semble superflu d'y revenir.

Quant aux questions, la très grande majorité étant d'intérêt purement québecois, et ne présentant qu'un intérêt relatif aux Franco-albertains, nous avons préféré nous abstenir d'en faire le compte-rendu, nous réservant cependant le privilège de revenir un peu plus tard sur certains aspects touchant de plus près les Canadiens français "d'outre-frontières".

x x x x x x x x x

La délégation albertaine se composait des personnes suivantes:

Monsieur Paul Blain, (Falher)
Monsieur Jacques Boucher, (Edmonton)
Dr Jean-Paul Bugeaud, (Bonnyville)
Monsieur Raymond Chauvet, (Legal)
Monsieur Gérard Diamond, (Edmonton)
Monsieur Gabriel Dufault, (Calgary)
Madame Adélard Durocher, (Lac La Biche)
Monsieur Bernardin Gagnon, (Edmonton)
Monsieur Benoit Girard, (St-Edouard)
Monsieur Fernando Girard, (St-Paul)
Monsieur Louis-J. Laberge, (Girouxville)
R. P. Guy Lacombe, o.m.i., (Edmonton)
Monsieur Armand Laing, (Bonnyville)
Me Jean-Louis Lebel, (Calgary)
Monsieur Paul Ledet, (Edmonton)
Madame Charles Lefebvre, (Edmonton)
Mlle France Levasseur, ton)
Monsieur Gérard Maisonneuve, (Falher)
Monsieur Georges Nobert, (Morinville)
Monsieur Jean-Maurice Olivier, (Edmonton)
R.P. Jean Patoine, o.m.i., (Edmonton)
Monsieur Jacques Séguin, (Bonnyville)
Sr Ida Tétreault, a.s.v., (Edmonton)
Monsieur Eugène Trottier, (Edmonton)

x x x x x x x x x

La majorié des délégués albertains ont été quelque peu déçus, le matin de l'ouverture des Etats généraux, de constater qu'on ne leur avait pas assigné les ateliers de travail qu'ils avaient auparavant choisis. Il semble que la même situation se soit présentée pour plusieurs autres délegues d'autres groupes, et elle a eu pour effet d'en "débalancer" plusieurs qui s'étaient préparés avant leur départ sur un sujet précis et qui se sont retrouvés en discussion de questions qu'ils comprenaient mal ou pas.

x x x x x x x x x

L'on avait prévu que les rencontres d'équipes d'étude et des ateliers se réuniraient sur le terrain de l'Expo, mais en raison de l'impossibilité de réaliser ce projet, les divers groupes se réunissaient dans des restaurants de la Métropole que l'on avait loués à la toute dernière minute.

Le Ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Un brésilien, général des Rédemptoristes

Un Brésilien, le Père Ariovaldo Amaral, vient d'être élu supérieur général de la Congrégation du T. S. Rédempteur qui groupe près de 10,000 sujets. C'est au cours du chapitre général qui se tient à Rome depuis le 8 septembre dernier que le Père Amaral a été élu à la tête de sa Congrégation.

Depuis 1963 le nouveau supérieur général remplissait les fonctions de procureur général. Agé de 48 ans, le Père Amaral à été élu pour une durée de neuf ans conformément aux nouvelles normes régissant l'élection du général chez les Rédemptoristes.

Il succède au T. R. P. Guillaume Gaudreau qui a démissionné le 9 septembre dernier.

Le Canada anglais se doit d'encourager la diffusion de l'enseignement français

Le professeur C.G. Gifford, du département de sociologie de l'université McGill, a affirmé récemment devant les étudiantes du collège Marianapolis que les Canadiens français vivent "dans une mer d'anglais" et que, à l'encontre des Québecois anglophones, ils risquent de perdre leur culture. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, les Canadiens anglais du Québec ont un devoir spécial de convaincre toute la nation canadienne à accepter et à encourager les écoles françaises, soutenues par des fonds publics, partout où il se trouve des groupes de quarante ou cinquante familles francophones".

M. Gifford a déploré le fait que certains Canadiens anglais insistent "sur leur droit à ne pas parler le français". Il a rappelé que tous les Québecois anglophones ne sont pas des patrons, que la majorité d'entre eux sont des travailleurs, des petits commerçants et des professionnels. Ceux-là, a-t-il poursuivi, doivent savoir qu'ils peuvent continuer de jouir d'une chance égale au travail, comme du droit à un revenu assuré. Mais il devront, a-t-il ajouté, recevoir une éducation bilingue: "le système scolaire anglophone au Québec doit permettre rapidement à tous ses élèves de recevoir la moitié au moins de leur éducation en français, afin de préparer la jeunesse anglophone à comprendre la culture de notre province et à pouvoir parler le français tous les jours".

30 millions de visiteurs attendus à Osaka

L'Expo 70 qui aura lieu à Osaka au Japon s'attend de recevoir quelque 30 millions de visiteurs, dont 1,000,000 venant d'outre-mer, a déclaré un représentant de l'Association japonaise de l'exposition.

"Notre désir profond est de dépasser 50,000,000" a déclaré à Montréal M. Sango Narita devant un groupe d'hommes d'affaires.

Le thème de l'Expo 70 est "Progrès et harmonie pour l'humanité". Les excavations à l'emplacement sont actuellement terminées à 90 pour cent, a-t-il dit, et les travaux de construction des pavillons débuteront le 19 août prochain.

Quelque 50 pays ont demandé des informations et 19 d'entre eux ont déjà signé une entente.

"Le domaine du logement qui est toujours cause de maux de tête partout où il y a une grande affluence de visiteurs, sera administré par un service spécial de l'Association du Japon", a dit M. Narita.

"Le plus grand soin sera apporté pour que personne ne soit désappointé".

"La ville d'Osaka, la population de la ville et le Japon tout entier travaillent en collaboration afin de créer une atmosphère qui augmentera le charme de la première exposition universelle à être tenue en Asie".

M. Narita a fait projeter un film de 30 minutes dans lequel il semble que l'Expo 70 aura des similitudes sur le plan architectural avec sa contre-partie canadienne de 1967.

Pour assurer le confort des visiteurs, les trottoirs mobiles seront couverts afin de protéger les visiteurs contre les rayons du soleil et contre la pluie et de l'air frais circulera tout le long de ces trottoirs.

Esquisses du Canada français

L'Association canadienne des éducateurs de langue française vient de lancer, sous le titre "Esquisses du Canada français", un volume de 456 pages, relié et abondamment illustré.

Ce volume expose en douze chapitres autant d'aspects particuliers du Canada français. Chaque chapitre contient un aperçu historique, une description de la situation présente, une bibliographie sommaire.

Rédigé en collaboration par des spécialistes de diverses disciplines et de divers milieux, cet ouvrage représente une analyse du Canada français qui permettra au lecteur de se faire une vue d'ensemble et de mettre à jour ses connaissances sur le fait français au Canada.

L'édition anglaise publiée sous le titre Facets of French Canada permettra aux lecteurs de langue anglaise de mieux connaître leurs compatriotes francophones.

Un couple est déjà en route vers Expo 70

MONTREAL - Quelques jours seulement après la fin de l'Expo 67, un jeune couple de fiancés quittait Montréal pour assister à la prochaine exposition mondiale, Expo 70, à Osaka, au Japon, dans trois ans.

Anita Short et Peter Gromotka se sont rencontrés à Toronto l'an dernier et ont décidé de venir à Montréal pour l'Expo. Peter, natif de Berlin-Ouest, a été engagé comme cuisinier au pavillon du Canada.

Quant à Anita, native de Melbourne, en Australie, elle s'est trouvé un emploi à la brasserie bavaroise de La Ronde, terrain d'amusement de l'Expo. Elle a également travaillé comme secrétaire auprès d'une firme japonaise de Montréal.

Anita et Peter ont acheté une camionnette Volkswagen 1968, munie d'un nécessaire de camping. Toronto est la première étape de leur voyage vers le Japon.

"De là, nous traverserons les Etats-Unis jusqu'en Floride ou en Californie, où nous nous marierons au Jour de l'an", a expliqué Anita.

Peter, qui a déjà visité les expositions universelles de Bruxelles et New York, a bien envie de voir l'Hemis Fair de San Antonio, au Texas.

"Nous en verrons une partie, mais nous voulons nous rendre aussi aux Jeux olympiques de Mexico".

Du Mexique, Anita et Peter traverseront l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, où Peter s'est fait de nombreux amis lors d'un précédent voyage.

Les voyageurs espèrent être à Rio de Janeiro à fin de l'an prochain, et, de là, partir vers la côte orientale d'Afrique. D'Afrique, ils se rendront en Europe, puis à travers l'Asie jusqu'au Japon.

En Europe, ils visiteront les parents de Peter à Berlin-Ouest, puis, après le Japon, ceux d'Anita, en Australie, où ils pourraient bien s'établir.



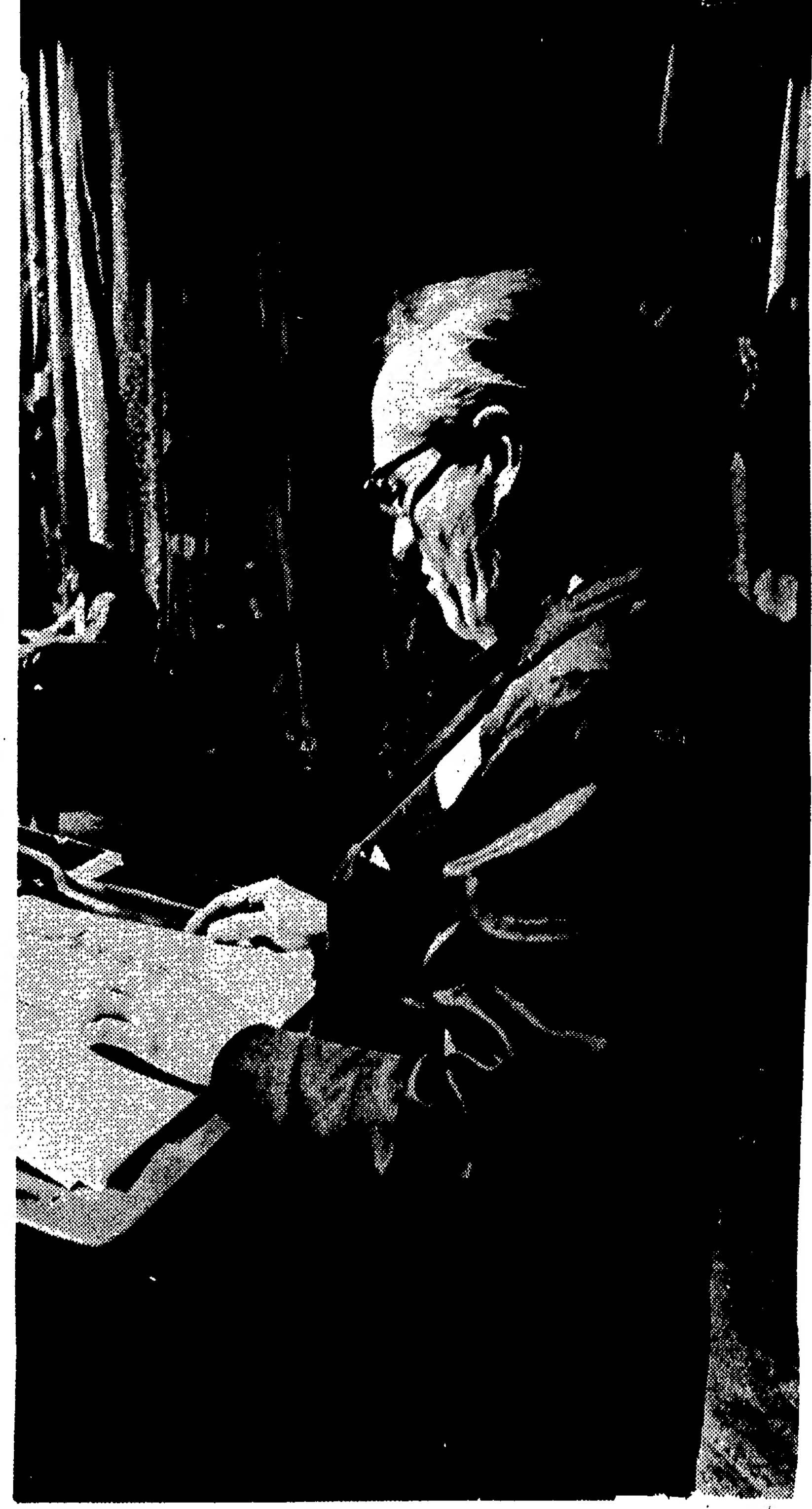
Me René Paré, Mlle Yolande Lauzon et Me André Desgagné sont ceux qui, à tour de rôle, assumèrent la présidence des asemblées plénières durant les quatre jours qu'ont duré les Etats généraux du Québec.



Bien que l'on ait pu assez facilement déceler certaines déficiences, la procédure adoptée lors des Etats généraux du Québec s'est avérée généralement bonne pour une réunion d'aussi grande envergure. L'on voit ici plusieurs délégués participant à l'étude des questions soumises.



Le président des Etats généraux du Canada français (?), Me Jacques-Yvan Morin, s'adresse à la foule de délégués réunis pour la séance d'ouverture de ces assises, jeudi matin, à la salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts de Montréal.



L'on voit ici M. François-Albert Angers, membre de la Commision générale des Etats généraux, alors qu'il fait lecture devant les délégués du projet de Déclaration préliminaire soumis par cette dernière et qui fut par la suite adoptée avec l'opposition des groupes minoritaires à ce que "le Québec constitue le territoire national et le milieu politique fondamental de la nation canadienne-française."

EDITORIAL

Les Etats généraux

Comme vingt-trois autres délégués de l'Alberta, nous nous étions rendu participer, la semaine dernière, à ce que nous pensions être les Etats généraux du Canada français. Comme la majorité d'entre eux, à divers degrés, nous en sommes revenu avec la nette impression d'avoir assisté plus ou moins passivement aux Etats généraux du Québec.

Il serait futile de le cacher, quelque chose n'a pas tourné rond dans le déroulement de ces assises . . . sans quoi l'on se voit forcé de conclure que l'on nous y avait convoqués sous de fausses représentations. Puisque nous refusons de croire à cette deuxième hypothèse parce que nous avons encore foi en l'intelligence et le "gros bon sens" des organisateurs, l'on ne peut que s'interroger sur ce qui a cloché au cours de la dernière semaine.

Pour une raison précise que nous ignorons encore mais que l'avenir nous dévoilera sans doute, il semble cependant que la représentativité de l'ensemble québecois n'ait pu être assurée et que certains secteurs de la population aient été oubliés ou se soient abstenus de participer.

Ce pourait être une raison de ce qui nous est apparu davantage comme un échec que comme une réussite, mais il y en a aussi d'autres.

L'on nous a répété, et il y a tout lieu de croire que c'est exact, qu'il s'était produit une forte évolution dans le sens de l'indépendantisme québecois au cours des récents mois. Cette rapide évolution aurait fait que des modérés au moment de l'élection des délégués territoriaux soient aujourd'hui devenus fervents adeptes et propagandistes de l'indépendance (peu importe l'option définitive) du Québec. Certains événements auraient fortement contribué à cette évolution de la pensée générale, notamment la visite effectuée par de Gaulle l'été dernier, les propos qu'il a tenus, le très grand succès remporté par l'Expo (que les Québecois revendiquent comme **leur** réalisation, même si plusieurs autres Canadiens en ont aussi assuré le succès), et finaleemnt la récente prise de position de M. René Lévesque dont l'influence pourrait à elle seule être plus grande que les deux autres ensemble.

Mais l'on ne saurait justifier de cette seule façon l'étonnant changement survenu au sein des Etats généraux.

Nous demeurons convaincu, par exemple, que la procédure adoptée, si bonne soit-elle pour une réunion composée d'un si grand nombre de participants, n'a pu donner tous les résultats que l'on en attendait et qu'elle a quelquefois flanché . . .

Nous ne pouvons non plus passer sous silence le fait que les questions soumises aux délégués aient été fortement tendancieuses (dans le sens de l'indépendance) et que, comme l'a relevé à la veille des assises M. Claude Ryan du **Devoir**, elles penchaient beaucoup plus dans l'élargissement et l'affirmative des pouvoirs du Québec au détrmient du gouvernement fédéral que dans la recherche du bien commun à tout le Canada français, avec ou sans participation fédérale.

Il n'y a pas lieu de s'étonner, dans de telles conditions, de ce que la délégation québecoise votait de façon systématique en faveur du Québec et contre tout ce qui pouvait mentionner ou suggérer une participation d'Ottawa!

Il n'y a pas lieu de s'étonner non plus que l'on ait considéré les groupes minoritaires comme quantité négligeable et de peu dimportance sinon celle de donner plus d'importance encore aux revendications québecoises . . . ce qui revient à dire que l'on aurait bien aimé pouvoir "se servir de nous" à des fins purement indépendantistes. Partant, il n'y a pas lieu de s'étonner enfin que les minorités, dans l'ensemble, se soient opposées à cette manoeuvre.

Nous sommes et entendons demeurer Canadiens français, non pas Québecois français ou Français du Canada ou du Québec.

Qu'auront donné les Etats généraux, quelle importance prendront-ils dans l'avenir politique du Québec, quelles auront été leurs grandes faiblesses? Il est encore beaucoup trop tôt pour en arriver à des conclusions définitives.

Quoi qu'il advienne, l'affrontement qui s'est produit entre Canadiens français du Québec et des autres provinces aura toujours permis aux uns comme aux autres d'éclairer davantage leurs idées et de nuancer, en meilleure connaissance de cause, leurs pensées et leurs aspirations.

Sur certains propos

Nous ne saurions passer sous silence certaines déclarations qui ont été faites au cours des récents jours et qui nous touchent d'assez près . . .

Le Premier ministre Manning a déclaré en substance que les groupes minoritaires francophones du pays devaient être considérés comme tous les autres minoritaires et que la Constitution, comme on la connaît, offrait suffisamment de droits aux Canadiens français pour que l'on n'ait pas à l'amender . . .

M. René Lévesque, de son côté, a voulu endosser ces propos, ainsi que ceux que tenait M. Bennett il y a quelques semaines, y allant même d'une surenchère personnelle . . .

Enfin, le général de Gaulle a cru bon attiser le feu des débats qui se poursuivent au pays en encourageant l'indépendantisme québecois.

Il semble de plus en plus évident que M. Manning cherche sa voie dans le fédéralisme canadien. Quoi que l'on en dise et malgré une victoire relativement éclatante aux dernières élections provinciales, certains signes tendent à indiquer que le Premier ministre albertain arrive assez rapidement au déclin d'une carrière politique exceptionnelle . . . et qu'il lorgne du côté national comme point final de celle-ci.

Après avoir connu un échec assez évident avec son idée de réalignement politique, M. Manning semble maintenant s'être donné la mission de remplacer John Diefenbaker en se faisant le champion et le porteur du flambeau des principes d'égalité pour toutes les minorités dans le cadre de la fameuse mosaïque canadienne.

Ou alors le chef créditiste désire se ranger carrément du côté de l'élément séparatiste anglophone du pays; chose certaine, c'est que M. Manning s'achemine vers un rejet beaucoup plus cuisant que le fut celui de son réalignement. Que cela plaise ou non à MM. Bennett et Manning, le climat n'est plus ce qu'il était et l'opinion publique a considérablement évolué au cours des dernières années. Ou ils acceptent le Canada et plient l'échine, ou ils favorisent le séparatisme avec toutes ses conséquences prévisibles et imprévisibles. M. Manning n'a définitivement plus pour lui tout le support qu'il croyait et nous n'en voulons pour preuve que quelques éditoriaux parus dans des journaux de Toronto et, surtout, celui que publiait l'Edmonton Journal jendi dernier.

Mais d'autres éléments semblent vouloir s'associer dans le soutien de la thèse Manning. M. Lévesque, pour un, se fait fort de dire qu'il est faux de prétendre qu'un million et demi de Canadiens français vivent à l'extérieur du Québec, qu'il ne s'agit là que de chiffres trompeurs, basés sur la consonance tellement l'exploitation des sentiments à des fins partisanes pu le croire . . . mais l'affirmation du député québecois sent tellement l'opportunisme qu'elle nous écoeure . . . elle pue tellement l'exploitation de sentiments à des fins partisanes personnelles (par celui-là même qui a tant de fois dénoncé cette attitude chez des adversaires) qu'elle nous paraît abjecte. Même si nous ne partageons pas ses vues, nous avons reconnu dans le passé et même admiré le courage de René Lévesque dans sa prise de position contre son propre parti; mais à le voir devenir politicailleur . . . nous croyons qu'il s'engage, comme d'autres, dans une voie sans issue.

Quant au Général-Soleil, nous n'arrivons pas à comprendre comme il a pu, à nouveau, se laisser aller à l'immixtion. Il nous étonnerait beaucoup de savoir que la France n'a pas ses propres problèmes qui requèrent l'attention immédiate et soutenue de son gouvernement . . . Pourquoi alors tant tenir à mettre le nez là où elle n'a rien à faire?

Prestige, intérêt économique, néo-colonialisme, anglophobie, ou anti-américanisme? qu'est-ce au juste qui pousse de Gaulle et par lui, la France, à adopter une pareille attitude? Tout comme elle tient à ce que l'on respecte son droit de gouvernement autonome, la France y gagnerait énormément plus et rendrait davantage service aux Canadiens français en respectant le droit du Canada de régler ses propres problèmes et en s'abstenant de répéter ce que l'on ne peut faire autrement que de considérer comme de l'ingérence politique.

Jean-Maurice **OLIVIER**

Le Franco-albertain

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Banquet de l'Amicale Saint-Jean



L'Amicale Saint-Jean a tenu à manifester sa reconnaissance au Père Lacerte, son président honoraire depuis dix ans. Mme Françoise Cairns, consul de Belgique à Edmonton et vice-présidente de l'Amicale remet ici un cadeau-souvenir au Père Lacerte.



Le large sourire de Mme Paul Morin est bien légitime . . . En effet, elle reçoit de M. Laurent Godbout un beau billet de $100.00 qu'elle vient de gagner comme prix d'entrée.



Le deuxième prix d'entrée a été remporté par M. Gérard Baril. Il reçoit ici le billet de $50.00 des mains de M. Godbout et en présence de M. Léonard Rousseau, président de l'Amicale.

Transmission à une vitesse de 51,000 mots minute

MM. Norman J. MacMillan, président du Canadien National, et Ian Sinclaire, président du Canadien Pacifique, ont rendu public le fonctionnement du "Broadband" lors de l'inauguration d'un nouveau service de télétransmission par micro-ondes.

Ce système destiné à satisfaire les besoins toujours grandissants de transmission sûre et économique des données laisse entrevoir qu'un jour le travail de bureau pourra s'accomplir sans papier, sans pupitre ni classeur, ni corbeille à papier et même sans crayon.

Tous les objets auront alors cédé la place à une seule consolette sur pied, pourvue de boutons, de cadrans, d'écran électronique, d'un microphone et d'un haut-parleur.

Ce service sert à la transmission tant de la parole, des données électroniques, des graphiques et des photocopies, transmission qui sera faite à l'aide du réseau micro-ondes transcontinental CN-CP établi en 1964.

La vitesse de transmission par rubans de papier sera, au besoin du marché, de 2,000 mots par minute et celle par cartes perforées ou rubans magnétiques sera de 3,200 mots par minute, mais le Broadband, une fois complété, pourra atteindre une vitesse de 51,000 mots à la minute.

Les réseaux actuels, tel le Telex, transmettent 1,000 mots par minute.

Le fonctionnement est aussi d'une extrême facilité ne requérant pas la présence d'un technicien et sa qualité est jusqu'ici insurpassée.

Le Broadband, qui a coûté aux deux compagnies ferroviaires un peu plus de $4 millions, opère actuellement dans quatre centres principaux: Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Quand un tel service sera établi en Europe, on pourra, par exemple, de Montréal, rejoindre Paris, ou tout autre point desservi, en un temps record de trois secondes.

L'abonnement au réseau, réservé aux seules entreprises et places d'affaires, coûte $100. par mois. Les frais sont ensuite calculés selon un tarif-communication en fonction de la distance, de la largeur de bande utilisée et de la durée de transmission. Ainsi, une communication d'une minute sur bande de 4 kc, entre Montréal et Toronto coûte 10 cents et entre Toronto et Vancouver, 50 cents.

"Le jour n'est pas loin, a dit M. Sinclair, où l'on pourra composer le texte de tout un journal dans une ville et le transmettre ensuite par le Broadband dans plusieurs autres villes où il sera publié simultanément".

Pas de souscription pour le card. Léger

MONTREAL - Faisant état de son désir d'entourer de discrétion son prochain départ pour l'Afrique, le cardinal Paul-Emile Léger a demandé de ne pas organiser de souscriptions publiques en sa faveur, afin que le geste qu'il pose "garde son sens originel".

Voici le communiqué qu'il a remis à la presse:

"Dans un élan de générosité, diverses personnes ont pensé organiser quelques souscriptions publiques à l'occasion de mon prochain départ pour l'Afrique.

"Cependant, je désire que ce départ soit entouré de discrétion et que le geste que je pose garde son sens originel. Beaucoup de fidèles m'offrent des aumônes spontanément et je les accepte volontiers. Mais je crois que des souscriptions publiques, comme celles qu'on a entrepris d'organiser, risqueraient de créer quelque confusion dans la pensée des gens.

"Je demande donc que l'on n'organise pas de telles souscriptions et que l'on mette fin à celles qu'on commençait à mettre sur pied".

Sécurité familiale

BONNE FETE

Vendredi 1er décembre
M. Jean-Charles Dallaire, Hinton
Mme Marguerite Dubuc, Edmonton
Mme Laura Duteau, Edmonton
M. Walter Fagnan, St-Paul
M. André Labrie, Girouxville
M. Marcel Magan, Beaumont
M. Léo-Paul Bonnyville
Sr Marie Ste-Bérénice, f.j., Lewistown, USA

Samedi 2 décembre
Mlle Vivianne Doucet, Edmonton
M. Gilbert Langlois, Edmonton

Dimanche 3 décembre
M. Philippe Lavoie, St-Isidore
Dr Cecil Marriott, Edmonton
Mlle Françoise Richer, Edmonton
Sr Juliette Villeneuve, s.c.e., Trochu

Lundi 4 décembre
M. Bernard Bergeron, St-Isidore
R.P. Colin Levangie, o.m.i., St-Albert
M. Paul Soulodre, Girouxville

Mardi 5 décembre
M. Roger Gobeil, Beaumont
Mme Annette Parent, Clyde
M. John Wawzonek, Guy

Mercredi 6 décembre
Sr Jeanne Albert, s.c.e., Trochu

Jeudi 7 décembre
M. Normand Germain, Legoff
R.P. Lucien Lafontaine, o.m.i., Tangente
M. Bernard Lemay, Edmonton
M. Alain Monfette, St-Isidore
M. Marc Pelchat, St-Edouard

A la campagne

Ginette, considérant les poteaux et fils télégraphiques.

—C'est drôle, maman m'a dit que ces fils servaient à envoyer des dépêches, j'ai regardé bien souvent et je ne les ai jamais vues passer.

Simone — Cela n'est pas étonnant, elles passent tellement vite!

La Confédération racontée à Anne-Marie

QU'EST-CE que la moyenne des canadiens connait de la Confédération et de ses développements au cours du dernier siècle? Il est malheureux de dire que ces connaissances sont superficielles et élémentaires, et souvent entachées de préjudice!

Parmi ses réalisations du Centenaire, le poste CKVL a chargé monsieur Jean-Charles Bonenfant, professeur à l'Université Laval, et son épouse Yolande Desilets-Bonenfant, d'une série dramatisée de l'histoire de la Confédération. C'est ce qu'ils ont réussi admirablement en 10 leçons claires et faciles, intitulées: "La Confédération racontée à Anne-Marie".

Cette Anne-Marie, est une adolescente de 12 ans, intelligente bien sûr, mais dont les connaissances en histoire du Canada sont plutôt sommaires. Dans son école, comme dans plusieurs autres, on a insisté davantage sur les faits d'armes déclarés "glorieux" du Régime Français. Comme la plupart de ses compagnes, Anne-Marie ne sait pas gran'chose de ce qui s'est passé après la Conquête. Tout au plus lui a-t-on dit que les Canadiens-français ont eu des difficultés, sans en préciser le genre.

Le Professeur Bonenfant et son épouse, racontent justement les moyens prix par ces hommes de bonne volonté pour surmonter ces difficultés, dans les cadres de la Confédération.

L'interlocuteur d'Anne-Marie, est nul autre que sons gran'père, professeur de renom, mais qui domestiquera sa science, pour raconter les faits d'une manière simple et claire.

Son but est d'enseigner, tout en amusant. L'histoire de la Confédération est racontée d'une façon précise, sous l'aspect de la dramatisation historique.

Cette série radiophonique sera d'un excellent apport pour l'étudiant, et pour tous ceux qui désirent se renseigner sur l'esprit de la Confédération.

CHFA, Radio-Edmonton Ltée, s'est assuré les droits de reproduction de cette excellente série et "La Confédération racontée à Anne-Marie" sera présenté sur ses ondes du 4 au 15 décembre prochain, du lundi au vendredi, de 12:45 à 1:15 p.m.

La distribution comprend les artistes suivants:
Roland Chenail (John Hamilton Gray)
Catherine Bégin (Mme de St Laurent)
Claude Préfontaine (Duc de Kent)
Jacques Auger (Juge Smith)
Mia Riddez (Mme Mary Gray)
Philippe Robert (Albert James Smith)
Gilles Pelletier (le professeur)
Mariette Duval (Anne-Marie)
Paul Dupuis (John A. MacDonald)
Renée Girard (Mme J.-C. Taché)
Guy Provost (Alexander Galt)
Elizabeth Chouvalidzé (Frances Tupper)
Albert Cloutier (réalisateur)
Micheline Giard (Agnès Bernard)
Guy Godin (Hewitt Bernard)
Juliette Huot (Marie)
Yves Letourneau (D'Arcy McGee)
Jean Brousseau (Jonathan Sewell)
Pierre Boucher (Georges Etienne Cartier)
Marie-José Longchamps (Caroline Gray)
Jean Lajeunesse (John Brown)
Bertrand Gagnon (Joseph Charles Taché)
Roland D'Amour (un cocher)
Suzanne Levesque (Francoise Taché)
J.-Adjutor Bourré (Etienne Pascal Taché)

Voici pour terminer, un bref synopsis de la serie:

Episode 1 -
LES REVES DE CONFEDERATION

Au 18e siècle, le juge William Smith voulait former une confédération avec les 13 colonies américaines, le Québec, et la Nouvelle-Ecosse. Mais la révolution américaine éclate! En 1793, l'idée de confédération est alors prise en main par Jonathan Sewell.

Episode 2 -
LES HOMMES POLITIQUES INTERVIENNENT

Joseph-Charles Taché, publie, en 1857, 33 articles sur le sujet; ce projet pris en main par son oncle, Sir Pascal-Etienne Taché. Le 14 juin 1964, le ministère Taché-MacDonald est renversé. Le lendemain, le libéral George Brown propose un ministère de coalition.

Episode 3 -
DE QUEBEC A CHARLOTTETOWN

Le nouveau ministère travaille de façon positive à l'établissement de la Confédération dès 1864. Il fallait savoir si ce système devait inclure aussi les Maritimes, et Terre-Neuve. Une réunion est donc tenue à Charlottetown le 1er septembre 1864.

Episode 4 -
LA CONFERENCE DE QUEBEC (1864)

La conférence de Québec donna naissance, à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867. On décida comment serait composé chaque gouvernement, le fédéral et les provinciaux.

Episode 5 -
NOUS AVONS FAIT UN BEAU VOYAGE!

Tout semblait aller pour le mieux en cet automne 1864 et, à toutes fins pratiques, la Confédération était déjà née.

Episode 6 -
LE CHOC EN RETOUR

Les marchands de Terre-Neuve ne voyaient pas le projet d'un bon oeil, car ils sentaient qu'ils seraient taxés et que les frais de douanes seraient plus importants. Le projet de ratification fut défait à la Chambre.

Episode 7 -
LES MARITIMES RESISTENT

En Nouvelle-Ecosse la population craignait de perdre son identité, si on la plongeait dans l'immense Canada. Au Nouveau-Brunswick, on assista aussi à une lutte véhémente. Le peuple vota contre l'Union. Mais finalement, on comprit qu'il était préférable de s'unir.

Episode 8 -
DERNIERS DESACCORDS-DERNIERS ARRANGEMENTS

Il y eut aussi de l'opposition dans les Haut et Bas Canada, provenant des querelles d'Antoine-Aimé Dorion, chef du parti libéral d'opposition du Bas Canada, avec George Brown. La motion fut votée, et il fut décidé qu'on la soumettrait à Londres pour ratification.

Episode 9 -
LA CONFERENCE DE LONDRES

A Londres, la Conférence débuta le 4 décembre 1866. On trouva la devise "A mari usque ad mare", le nom "Dominion of Canada" et le 12 février 1867 le bill fut soumis en première lecture. Il fut sanctionné par la Reine Victoria, qui décréta que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord entrerait en vigueur le 1er juillet de la même année.

Episode 10 -
LE 1er JUILLET 1867

Après trois années d'efforts gigantesques, Macdonald et Cartier triomphaient. Le 1er juillet 1867 la Confédération fut proclamée.



Le Chapelet à CHFA

DECEMBRE

1—Paroisse St-Joachim d'Edmonton
2—Paroisse St-Louis de Bonnyville
4—R.P. O. Pinard, o.m.i., de Falher
5—M. Napoléon Bérubé, Beaumont
6—Les Ecoles Intermédiaire et Racette de St-Paul
7—Les familles Vianney Limoges et Jean Lessard, McLennan
8—Mme Ernestine Marcotte et sa famille, Bonnyville
9—La famille Jean Doucette, de Donnelly
11—La famille Paul Sicotte de Falher
12—Paroisse cathédrale de St-Paul
13—La famille Louis Normandeau, Edmonton
14—Paroisse St-Albert
15—RR.PP. Oblats de la paroisse de Guy
16—La Ligue des Dames catholiques de Legal
18—Les RR. SS. Ste-Croix de Falher
19—Radio-Edmonton Ltée
20—Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton
21—Dames de Ste-Anne, paroisse de l'Immaculée-Conception, Edmonton
22—Famille de Mme Armand Forcier, Donnelly
23—Paroisse de Jean-Côté
25—Hockey
26—RR. SS. de Ste-Croix Falher
27—Famille Lucien St-Arnaud, Edmonton.
28—Hockey
29—Paroisse St-Louis, Bonnyville
30—Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue —
8h.00 — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00



C'était... RARE!

Je me demande parfois pourquoi je me laisse toujours prendre à aller ici et là, aider un groupe ou un autre. On m'avait demandé, la semaine dernière, d'assister à une danse de la Ste-Catherine qui avait lieu au Old Timers' Cabin, parce que l'on voulait que j'en fasse le reportage. Encore une fois j'ai hésité...mais n'ai pu dire non!

Samedi soir, donc, alors que l'on se croyait au pôle Nord avec le froid et les vents violents qui nous rappelaient les hivers d'antan, je me suis mis à la tâche. Premier essai, première déception...mon automobile gelée refusait de démarrer! Je réussis finalement à vaincre le froid et à me rendre à la salle, forcément en retard. Dès mon arrivée je m'aperçus qu'il y faisait chaud, d'une chaleur plus que physique parce qu'elle était celle qu'irradiaient les jeunes eux-mêmes.

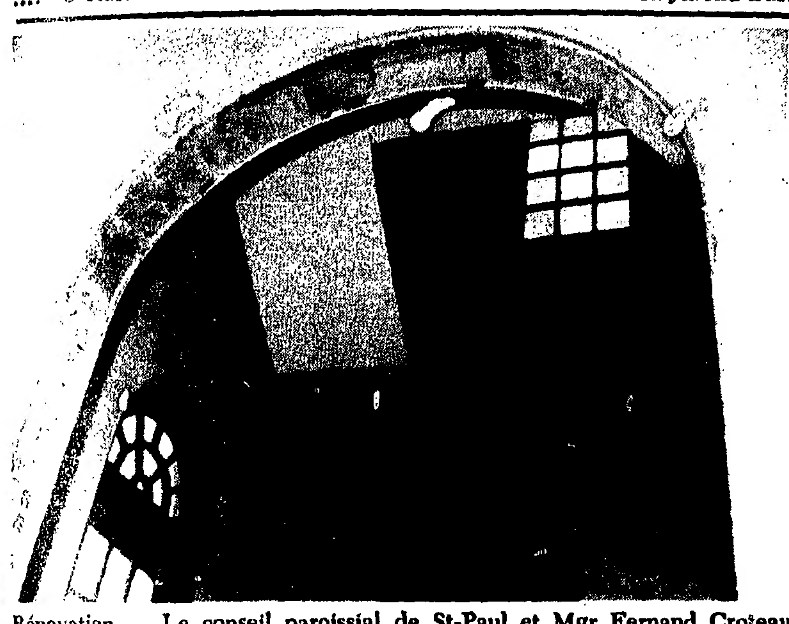
C'était rare! sombre! "pácté" ...! C'était vraiment "le fun"!

Première surprise, c'est que l'on y parlait français...N'était-ce pas magnifique? On y servait de la boisson...rendue "forte" par son goût de cannelle! Ici et là l'on pouvait voir de la tire... de la vraie tire de la Ste-Catherine. Et partout l'on voyait des jeunes, riant, dansant, s'amusant! Et toujours cette surprise qui avait maintenant tourné à l'épatement... l'on y parlait français et la musique n'était même pas "à gogo"!

Cette chaleur que l'on respirait à pleins poumons m'a fait comprendre pourquoi je me laisse toujours prendre à ce genre d'organisations et elle m'a fait oublier tous mes maux...c'est que l'on ne regrette jamais de se joindre à de telle rencontres!

Félicitations, Action '67, pour ce nouveau succès que vous venez de remporter et puissiez-vous continuer encore longtemps!

Raymond Baril



Rénovation — Le conseil paroissial de St-Paul et Mgr Fernand Croteau, curé et Vicaire général du diocèse ont décidé, lors de la dernière réunion, de procéder à la rénovation de la cathédrale. Les portes de la façade seront incessamment remplacées. Le portique intérieur est présentement en voie de transformation. Pour améliorer l'aspect d'accueil et l'éclairage, deux arches ont été découpées dans les murs. Le plafond sera surbaissé et muni de nouveaux luminaires. Les portes intérieures seront aussi remplacées. Il s'agit de la troisième transformation effectuée à l'église construite il y a quarante-cinq ans. En 1960, le temple avait été redécoré et les bancs changés. Ce fut par la suite l'aménagement du perron en pierre. Les travaux actuels devraient être terminés pour Noël. La photo montre le nouvel aspect que présente le portique intérieur, Notons que le président du conseil de paroisse est M. Olivier Lafleur, le vice-président, M. Sylvain Lefebvre et le secrétaire, M. Roland Rocque. (Photo J.-L. Houde)

JEAN-COTE

Soirée

Dimanche le 12 novembre eut lieu à Jean-Côté une *Soirée* d'amateurs organisée par le Comité diocésain des Lacordaires de Grouard, à l'occasion de la Semaine de Sobriété qui se tenait du 12 au 18 novembre, en coopération avec tous les Cercles locaux.

Des prix d'une valeur de $95.00 furent offerts par l'Exécutif diocésain, de même que des prix de présence de $10.00.

Des amateurs de McLennan, Falher, Donnelly, St-Isidore, Marie-Reine, Tangente et Jean-Côté ainsi que de Peace River répondirent à l'invitation qui leur avait été faite par les Cercles Lacordaire locaux. Les juges de cette soirée — à qui nous devons des remerciements — étaient le R.P. Jacques Johnson de Falher, Mme Lauzé de Falher également, M. Soulodre de Girouxville et Soeur Cécile Bourgeois de Donnelly.

"Le citoyen sobre est un actif pour la société", tel était le sujet de discussion d'une table ronde sous l'animation de M. Jean-Marie Bermembres de cette table ronde étaient Mme Victor Gauthier de McLennan, Gabriel Noël de Guy, Mme Valère Grenier de St-Isidore, Gérard Mackell de Girouxville et Philippe Desbiens de Marie-Reine. M. Lucien Sasseville agissait comme Maître de cérémonies.

Après un mot de bienvenue de M. Jacques Tailleur, les amateurs vinrent tour à tour nous présenter leurs numéros de guitare, violon, piano, banjo, orgue électrique, harmonica, mandoline, chant, acrobatie, déclamation, etc. Ce fut une soirée inoubliable qui nous permit de découvrir d'authentiques talents cachés chez certains jeunes.

Les juges rendirent leur décision après délibération. Dans la classe des jeunes jusqu'à 12 ans le 1er prix ($15.00) révint à Lilianne Boucher de Jean-Côté; le 2e à Monique Martel de St-Isidore ($10.00) premier prix revint au trio composé Dans la classe des adolescents le de Evelyne St-Jean, Roger Parent et Harvey St-ean; le 2e à Raymond et Marie Lavoie, le 3e à Raymond Rey de Falher. Dans la classe adulte, le 1er prix fut décerné à Philippe Goudreault de Tangente, le 2e à Walter Ethier et Gérard Forget de Marie-Reine et le 3e à Lucien Maisonnuve de Donnelly, qui était accompagné au piano par Mme Gérard Filion.

Le prix de présence de $10.00 fut remporté par Céline Sasseville et il lui fut remis par M. l'abbé Roland Tardif, ex-curé de notre paroisse et aumônier diocésain des Lacordaires.

Le R.P. Clément Desrochers, aumônier diocésain actuel dit un mot d'appréciation pour terminer cette magnifique soirée.

Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à en faire **un grand succès.**

VIMY



Bingo

Nous aurons, le 3 décembre prochain à la Salle communautaire, un grand "Bingo aux dindes." Venez nous y rejoindre, c'est le temps de vous procurer un cadeau de Noël.

Bénédiction

Dimanche dernier, M. le curé André Desardins bénissait la maison neuve de M. et Mme Albert Blanchette.

Visiteurs, voyageurs

M. et Mme Maurice Provençal de Peace River étaient récemment de passage à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de naissance du père de M. Provençal.

M. et Mme Philippe Magnan ont reçu, en fin de semaine dernière, la visite de M. et Mme Ludovic Pelletier d'Edmonton ainsi que de M. et Mme Camille Benoit et leur fillette.

Mme Aimé Fortier du Chateau de Legal rendait pour sa part visite à M. et Mme Paul-Emile Huot, alors que M. et Mme Ulric Landry recevaient la visite de M. et Mme Emilien d'Edmonton, en compagnie de leur famille.

M. et Mme Amédée Gagné ainsi que M. et Mme Roger Gagné de Legal ont reçu la visite de M. et Mme Mel Magnusen de Fairview.

Naissance

M. et Mme Robert Sabourin sont les heureux parents d'une petite fille née le 5 novembre dernier. Félicitations aux heureux parents.

LA COREY

Bazar

Dimanche le 19 novembre, nous avons eu notre Bazar paroissial. La température nous a favorisés au point d'amener chez nous des gens d'un peu partout dans les régions de St-Paul et Bonnyville et les résultats ont été en proportion de l'assistance, dépassant de beaucoup ceux des années précédentes.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont visités ainsi que les donateurs de prix de notre grand tirage, Mgr Fernand Croteau de St-Paul, M. Plouffe, bijoutier de St-Paul et tous ceux qui ont préféré garder l'anonymat.

Le premier prix d'une valeur de $50.00 fut remporté par M. Yves Levasseur de Fort Kent; le deuxième ($25.00), par M. Henry Bayard de Cold Lake; le troisième (un drap tissé) par Mlle Grondin de LaCorey et enfin le quatrième prix par M. ean Rousseau de St-Luc, P. Qué. Félicitations à ces heureux gagnants.

Deux autres prix furent gagnés au comptoir: une douillette qui revint à Mme Madro de Bonnyville et une poupée que remporta Mme Lucien Croteau de Bonnyville.

Encore une fois, nos sincères remerciements à tous les visiteurs de Bonnyville, Fort Kent, St-Paul, St-Edouard, Lafond et Thérien, ainsi qu'à tous les prêtres (10) qui sont venus souper avec nous, y compris l'abbé Bissonnette et les 25 séminaristes de St-Paul.

Pour la logique

A défaut de bienveillance la charité commande de croire la sincérité de M. René Lévesque et de tous les autres souverainistes, indépendantistes ou séparatistes. Et que l'on accepte ou rejette leurs thèses, il faut supposer qu'ils veulent d'abord et surtout perpétuer la présence de la civilisation française et donc, l'usage de la langue française en Amérique du Nord.

Alors, pourquoi M. Lévesque emploie-t-il tant de mots anglais dans ses chroniques hebdomadaires sans en donner les équivalents français? Quand il parle de backlash entre guillemets, de bargaining-power sans guillemets et avec un trait d'union superflu, et enfin de joint venture en lettres majuscules, il peut penser que c'est nécessaire à sa démonstration, mais ne devrait-il pas tout au moins donner de ces mots, entre parenthèses, les équivalents français?

Back-lash, qui d'ailleurs s'écrit avec un trait d'union selon les auteurs du dictionnaire Harrap, se traduit notamment par contrecoup ou répercussion et certains de nos journaux ont employé le mot: ressac. Si M. Lévesque avait parlé de pouvoir de marchandage au lieu de bargaining power, ses lecteurs l'auraient tout aussi bien compris et il n'est pas nécessaire de connaître beaucoup l'anglais pour penser à une entreprise conjointe quand les mots de joint venture viennent à l'esprit.

M. Lévesque n'est pas plus coupable que bien d'autres et il pourrait toujours répondre qu'un article de M. Roger Priouret à l'Express du 6-12 novembre s'intitule M. Wilson est "squeeze". Mais M. Priouret a probablement voulu plaire aux Servan-Schreiber en évitant le mot: coincé; et puis, ni ces messieurs-dames ni leur hebdomadaire, que l'on sache, ne prétendent défendre la civilisation française. Ils sont au contraire les prophètes de l'américanisme dans leur pays. Tandis que M. Lévesque... S'il ne désir pas perpétuer la civilisation française sur notre continent, à quoi rime donc sa thèse d'un nouveau marché commun?

Du temps de M. John Foster Dulles, la paresse intellectuelle nous a fait écrire tous les jours "containment". Il s'agissait de contenir le communisme, d'arrêter son expansion, donc de l'endiguer; en somme, d'une politique d'endiguement, comme écrit Rivarol avec l'autorisation du dictionnaire Robert. Rien ne nous interdit d'enrichir la langue française de néologismes, au besoin, plutôt que de nous asservir à l'anglais ou à l'américain. Nous faisons rire de nous quand nous réclamons ce que nous appelons nos droits en écrivant ou en parlant un joual truffé de mots anglais.

Willie CHEVALIER

Le Droit 17-4-67

Les volontaires de SUCO vivent une expérience enrichissante

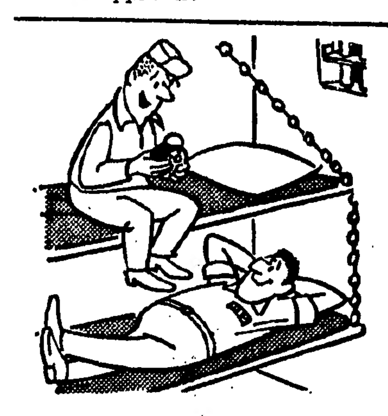
La difficulté qu'une personne éprouve à donner semble souvent insurmontable, mais le fait de vaincre un obstacle peut apporter au vainqueur de très grandes satisfactions. Un groupe de quatre membres du Service universitaire canadien outremer a raconté à une cinquantaine d'étudiants de l'Université d'Ottawa l'expérience vécue pendant un séjour en pays étrangers. Les volontaires ont déclaré qu'ils sont prêts à retourner en ces pays, tellement cette expérience a été enrichissante.

Les membres de ce groupe de SUCO, composé de trois professeurs et d'une infirmière, ont expliqué à l'auditoire ce que cet organisme peut apporter au monde. C'est une organisation sans but lucratif, qui a pour objectif d'envoyer des techniciens, des professeurs, des infirmières, etc., dans des pays en voie de développement, en vue de leur rendre service.

Pour sa part, Mlle Jocelyne Cormier, infirmière, a raconté qu'une fois en pays étranger, le goût d'aventure qu'on a pu envisager au départ du Canada a vite disparu, lorsque l'on prend ses responsabilités. En effet, a-t-elle dit, en Inde, la profession d'infirmière ne se résume pas à la science médicale. Vous vous devez d'être médecin, instituteur, conseiller, tous ces métiers en même temps pour satisfaire aux nombreuses demandes auxquelles vous devez faire face chaque jour. L'acceuil que ces peuples réservent aux étrangers nous touche profondément. Ils nous considèrent comme faisant partie des leurs et nous montrent une grande confiance.

Mlle Cathy Kintel, MM. Andry Guindon et Gordon Walker, qui ont passé deux ans au Rwanda, à Madagascar et aux Caraïbes respectivement, ont affirmé tour à tour que très souvent ils ont rencontré des jours gris et décevants, à cause des trop grandes différences qui existent entre ces pays et le nôtre. Toutefois, ils sont d'accord à dire que leur apport aux pays en voie de développement ne peut servir une meilleure cause. Ils ont essayé de faire profiter ces peuples de leurs richesses acquises au Canada, tout en jouissant d'une expérience inoubliable et bienveillante.

Les quatres volontaires ont manifesté leur désir de répéter leur geste d'entr'aide dans un avenir rapproché



Eh bien! Nous venons de regagner l'heure que nous avions perdue quand a commencé l'heure avancée . . .

La naissance du bouquet

Dans les environs de Tokyo vivait, il y a plusieurs centaines d'années, une petite fille de dix ans qui s'appelait Kosou-Kotoumi. Elle habitait avec sa maman, Mme Saké-Yaka, une de ces jolies maisons japonaises en bois et en papier, qui resemblent à des jouets oubliés par mégarde parmi la verdure.

Maman Saké-Yaka disait souvent à sa petite fille: "Chère petite, pourquoi ne sors-tu pas de temps à autre avec des fillettes de ton âge?"

"Si cela ne vous offense pas, mère chérie, répondait Kosou-Kotoumi, toujours très polie et respectueuse comme toutes les petites filles japonaises, je préfère rester à la maison pour soigner les fleurs de mon jardin.

Ainsi donc, Kosou-Koutoumi n'aimait rien tant que de soigner les fleurs de son jardin.

Il était d'ailleurs bien délicieux, le jardin de Kosou-Kotoumi, une petite rivière, dans laquelle des poissons rouges s'ébattaient parmi de gros cailloux blancs, serpentaient à travers les touffes d'iris et de pivoines. De ci, de là, un miniscule pont de bois reliait les deux rives et permettait à Kosou-Kotoumi de mener des pas menus d'un massif d'érables nains à un pied d'azalée orange.

Personne n'était oublié dans les visites quotidiennes de la petite Japonaise. Elle s'attardait longuement à regarder chaque plante, à compter les bourgeons qui montraient leur petit nez rouge ou à redresser les branches qu'une trop lourde floraison faisait pencher.

Mais, si Kosou-Kotoumi connaissait et aimait chaque fleur de son jardin, chaque fleur, en revanche, chérissait Kosou-Kotoumi. Dès qu'un iris naissait, ses compagnons lui apprenaient aussitôt le nom de Kosou-Kotoumi.

"Elle est notre petite protectrice, disait l'un.

- Elle est notre grande amie, disait l'autre.

- Tous les matins, elle nous verse la pluie bienfaisante de son arrosoir!"

Mais voilà qu'un matin Kosou-Kotoumi ne vint pas.

"Kosou-Koutimi a dû dormir plus tard que de coutume, dit un lilium étonné.

Elle est peut-être partie en voyage, murmura une anémone.

"Voilà qui est bien mystérieux," dirent-elles toutes.

Elles attendirent, n'ayant plus envie de parler ni de s'épanouir; mais plusieurs heures passèrent, et leur chère petite bienfaitrice ne venait toujours pas. Elles étaient si inquiètes qu'elles n'exhalaient plus aucun parfum...et voilà que soudain la porte du jardin s'ouvrit, et un homme étrange qui avait l'air très pressé traversa l'allée et entra dans la maison.

Pendant plus d'une semaine, Yamato, le dévoué médecin, vint plusieurs fois par jour. Les fleurs épiaient chacune de ses paroles et guettaient aussi les moindres indices sur le visage de maman Saké-Yaka.

Et voilà qu'un jour, elles entendirent Yamato dire:

"Oui, ce sera encore long, très long...mais j'ai bon espoir".

Ainsi donc, Kosou-Koutoumi était sauvée! Alors ce fut dans le petit jardin japonais une joie délirante. Elles battaient des pétales, les bonnes petites fleurs; elles auraient sauté et dansé si elles n'avaient été attachées au sol par le pied! Commme elles avaient hâte de revoir leur petite amie! Mais, hélas, le docteur n'avait-il pas dit que Kosou-Kotoumi en avait encore pour plusieurs semaines de lit? Comme elle allait s'ennuyer!

Elles se mirent à crier: "Nous voulons voir Kosou-Kotoumi! Nous voulons voir Kosou-Kotoumi!

Heureusement, maman Saké-Yaka traversait le jardin à ce moment-là: elle entendit et comprit. Elle prit des ciseaux et coupa des tiges, des tiges, des tiges, car les petites voix venaient de tous les coins du jardin, des touffes, des arbustes, même des arbres. Et, sans arrêt, maman Saké-Yaka coupait les bonnes fleurs, et il y en avait tant qu'elle devait les tenir bien serrées dans ses bras!

Le bouquet venait de naître.

Quand Kosou-Kotoumi vit ses chères fleurs, son visage s'épanouit.

Elle se dit que ses chères fleurs devaient avoir soif et elle les fit tremper dans un grand vase plein d'eau fraîche. Tout le jour, elle les regardait, leur riait et leur faisait mille confidences...

Et c'est depuis ce temps-là que les enfants malades reçoivent des bouquets de fleurs, pour que, les heures paraissent moins longues et la convalescence plus douce.



Nouvel emblème pour les membres de la Défense de l'Air — Bien que la loi ne soit pas encore adoptée sur l'unification des Forces armées, la division de l'Air a annoncé le choix d'un nouveau blason sur lequel on note la disparition de la couronne et des initiales RCAF.

Ecole en plein air

A Sunrise Ranch, les enfants n'ont jamais envie de faire l'école buissonnière ou d'être en retard en classe. Ils suivent les leçons avec attention et quand l'école est finie, ils comptent les jours pour la rentrée.

Sunrise Ranch est en effet une école en plein air où des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans apprennent tout ce qui touche les chevaux et l'équitation et étudient attentivement la nature, le travail du bois, l'identification des arbres et les soins de la ferme. Ils évitent les salles encombrées, les bureaux de bois dur et les textes à apprendre par coeur.

Depuis la fondation de l'école, il y a 30 ans, des centaines de jeunes ont suivi les leçons de M. Walter Hughes, gratuitement.

Ancien instructeur d'un corps de cadet dans l'armée, M. Hughes enseigne au ranch lui-même la plupart du temps, se faisant aider de quelques amis à l'occasion.

Il défraie lui-même tous les coûts et complète son revenu en vendant les rejetons de ses 14 chevaux Appaloosa.

Méthode pédagogique

Avant de monter à cheval, les enfants apprennent à connaître les bêtes et l'équipement d'équitation. Les aînés apprennent aussi à entretenir le ranch et à soigner les bêtes.

M. Hughes est satisfait du procédé: "Je m'amuse bien et je sais qu'il en est de même des enfants, dit-il. En même temps, ils apprennent à aimer la vie au grand air".

Photo Michel Giroux

La salle Wilfrid Pelletier où avaient lieu les plénières



L'on s'interroge, cherchant les meilleures solutions



M. Michel Pelletier, directeur général

sées profondes

"Il existe deux sortes de gens: les bons et les ...hants. Et la classification est faite par les ..." "Un glouton est un adulte qui peut man... autant qu'un adolescent en pleine croissance."

SELON un spécialiste, il peut être aussi ...ste pour la santé de supprimer le pain et les ...le... dans un régime que d'en abuser . . .

...MONTMARTRE, on trouve un restaurant qui ...omme "L'Enfer". Et, à la porte, il y a une ...che: "Salle c'imatisée" . . .

...s sans oiseaux . . .

Pouvez-vous imaginer un pays sans oiseaux? ...n existe un, qui occupe une immense super... du globe: la Chine continentale. Dans un ...cinant reportage, nous apprenons comment ...dirigeants communistes chinois, convaincus ...les oiseaux dévastaient les moissons, en or...nèrent l'élimination. Et tout un peuple de 700 ...ions fut mobilisé afin de tuer les oiseaux. Ils ...aient oublié qu'une chose: c'est que les ...aux mangeaient les insectes . . . et ceux-ci, ...uis, ont proliféré.

...s minuscule

Pays minuscule situé au carrefour de plusieurs ...isations, le Luxembourg est une nation tri...ue. Le français y est la langue officielle, les ...les de journaux et les sermons sont générale...t en allemand et la conversation courante se ...en letzeburesch, dialecte moyen-allemand co...sement assaisonné d'expressions françaises et ...t guère compris qu'au Luxembourg.

...ur arrêter une hémorragie

Pour stopper une hémorragie, faut-il poser un ...ot comme on le fait généralement? Non. Il ... appliquer sur la blessure le linge le plus ...pre possible ou, à défaut, votre main nue et ...uyer fortement. Le progrès des connaissan... médicales a rendu désuètes nombre de pra...es de premiers soins acceptées jusqu'ici.

...valeur d'une signature

Contrairement à ce que croit le profane, ce ...t pas seulement l'ancienneté et la rareté d'une ...ature qui fait sa valeur pour un collectionneur. ... qui compte surtout, c'est le document qui ...te cette signautre. Ainsi, on peut acquérir une ...e signature du roi Henri IV pour moins de ...,00, mais payer plus de $1,500 une lettre d'a...ur signée du même roi.

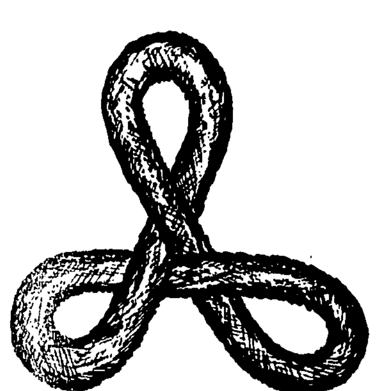
Pensée

Ne soyons pas de ceux qui profanent le temps ...usant mal de lui; de ceux qui le "tuent" en ...n usant point; de ceux qui le gaspillent en ...ployant à des riens; de ceux qui le surchar...t et s'en font les "bourreaux" ainsi que d'eux...mes.

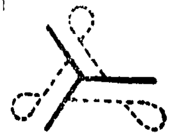
Le temps veut la mesure étant, lui, déjà une ...ure intérieure des choses, le temps veut le sé...x et la profondeur, étant de sa nature, une on...tion de surface, dont le dessous est la subs...ce immuable des choses, et dont l'arrière fond ...l'Etre éternel.

A. Sertillanges, o.p.

Casse-tête



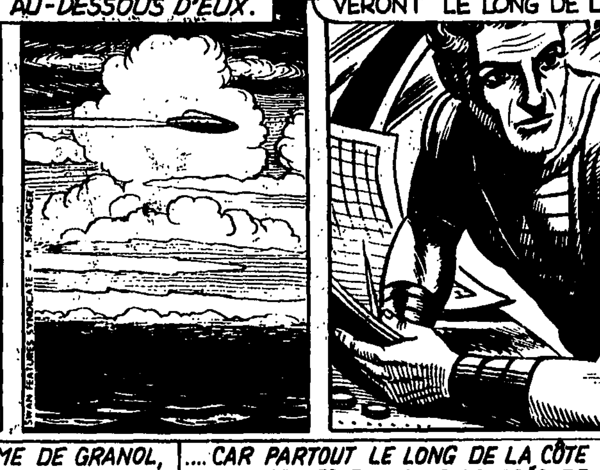
Examinez bien ce dessin pendant quelques minutes, puis essayez de le refaire sans modèle.



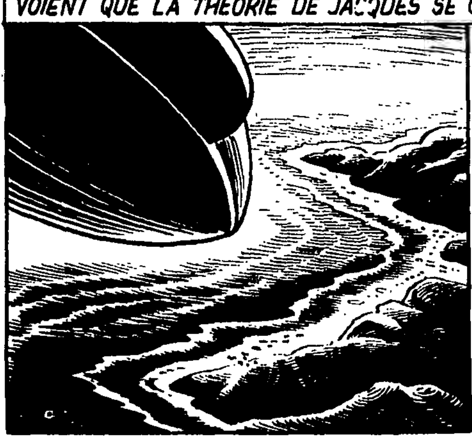
SOLUTION:

PILOTE TEMPETE





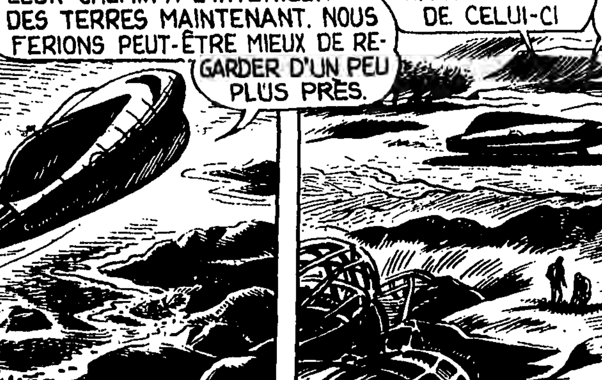




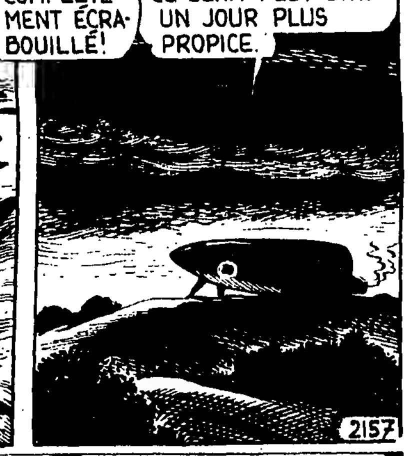




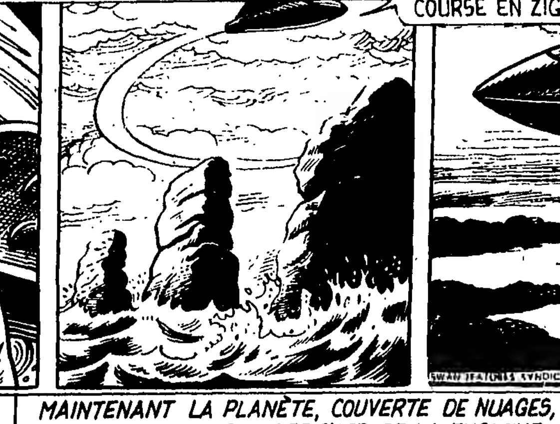




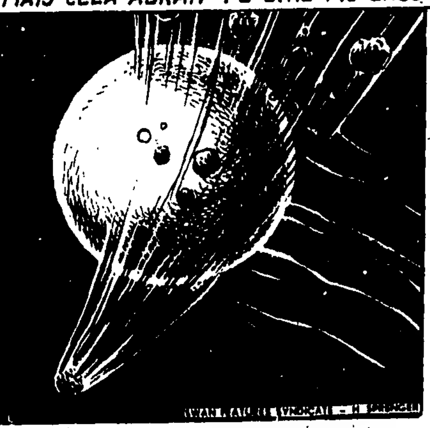






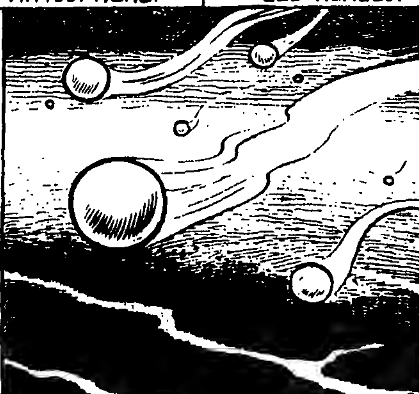


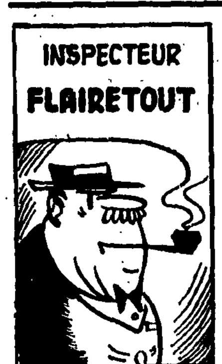






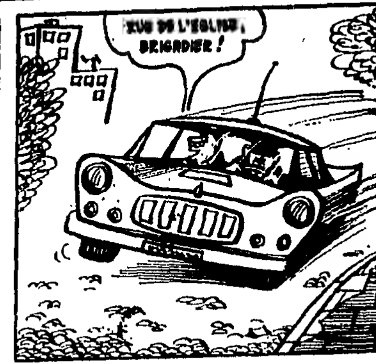






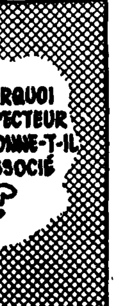




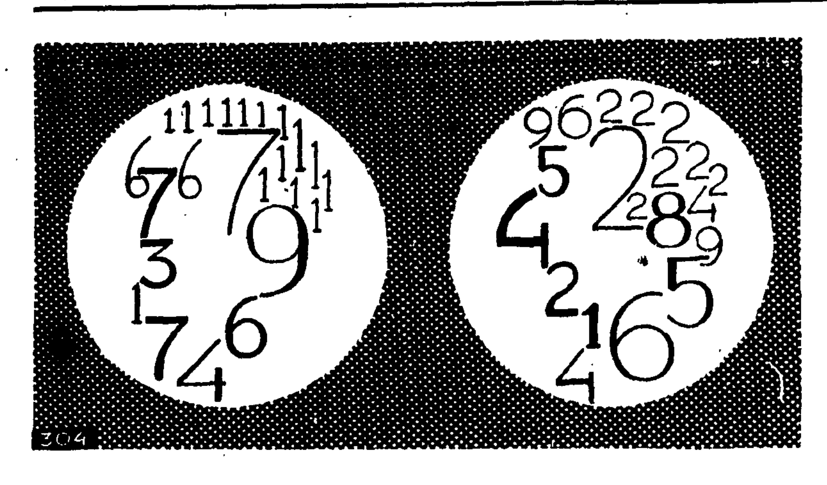








REPONSE EN PAGE 13



N'est-ca pas une drôle d'image? Regarde bien et tu verras que c'est un homme et une femme! Mais peux-tu dire quel âge ils ont ?

SOLUTION: En additionnant tous les chiffres, tu constateras que l'homme a 70 et la femme 79 ans.

La Coupe Grey dans une banque

OTTAWA - Le match de la coupe Grey n'aura lieu que le 2 décembre, mais le célèbre trophée est déjà rendu dans la capitale fédérale, à l'abri de la voûte d'une banque.

Offert par Lord Earl Grey en 1908, alors qu'il était gouverneur-général, le trophée en argent sera présenté au vainqueur du match présenté au parc Landsdowne, le 2 décembre et qui permettra de connaître le champion de la ligue Canadienne de football.

La coupe Grey est arrivée de Regina au début de la semaine. Elle y était depuis que les Roughriders de Regina l'ont gagnée, l'an dernier, 29-14, aux dépens des Rough Riders d'Ottawa, à Vancouver.

Avant 1921, la coupe Grey était réservée aux équipes seniors et intermédiaires du pays, mais depuis cette date, elle est présentée au champion de la coupe Grey. Les Argonauts de Toronto ont été les premiers professionnels à la gagner officiellement, puisqu'ils avaient alors vaincu les Eskimos d'Edmonton, 23-0.

La coupe est demeurée dans l'Est jusqu'en 1935, alors que les Blue Bombers de Winnipeg ont vaincu les Tiger-Cats de Hamilton, 18-12, enregistrant ainsi la première victoire d'une équipe de l'Ouest.

Au cours des 13 dernières années toutefois, la coupe a été gagnée par une équipe de l'Ouest en neuf occasions, soit les Eskimos d'Edmonton (1954, 1955 et 1956), les Blue Bombers de Winnipeg (1958, 1959, 1961 et 1962), les Lions de Vancouver (1964) et les Roughriders de Regina, l'an dernier

Asterix en Amérique

Paris - Mickey, Popeye autres illustres héros des ba dessinées d'Hollywood n'ont se tenir. Astérix le Gaulois son complice habituel, Obelix, porteur de menhirs, après a conquis toute la francophonie, partir à la conquête de l'Améri

Des albums de Goscinny et erzo - dont le dernier est à plus d'un million d'exempla - les héros de la potion mag passent à l'écran sous forme dessins animés. C'est en Belg que le premier long métrage v d'être achevé. Il passera, pen une heure 10, sur les écrans d soixantaine de cinémas de P et de province pour les f de Noël.

Aux Etats-Unis, une firme télévision entend prendre sous aile les petits Gaulois remuan Si Astérix, Obelix, ou Panoram le-Druide pourront garder l nom d'origine, certains autre tel Abraraccourcix ou Assur cetourix - verront le leur " glicisé". Mais ce sera là, assu t-on, le seul changement que biront ces valeureux ancêtres,

Une bonne affaire

—"Grâce aux leçons de ma f j'ai gagné une petite fortune."

—"Comment cela a-t-il donc possible?"

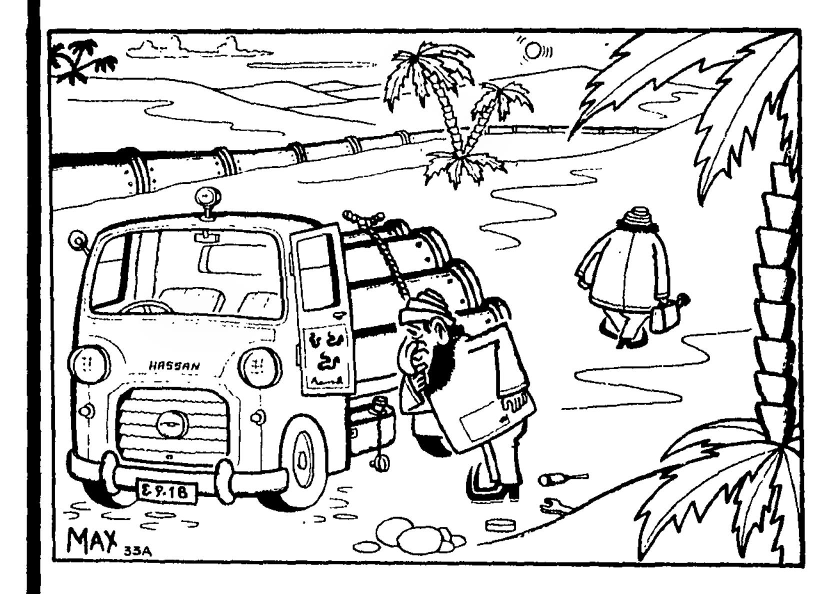
— "J'ai pu acheter les ter entourant notre maison à très marché!"

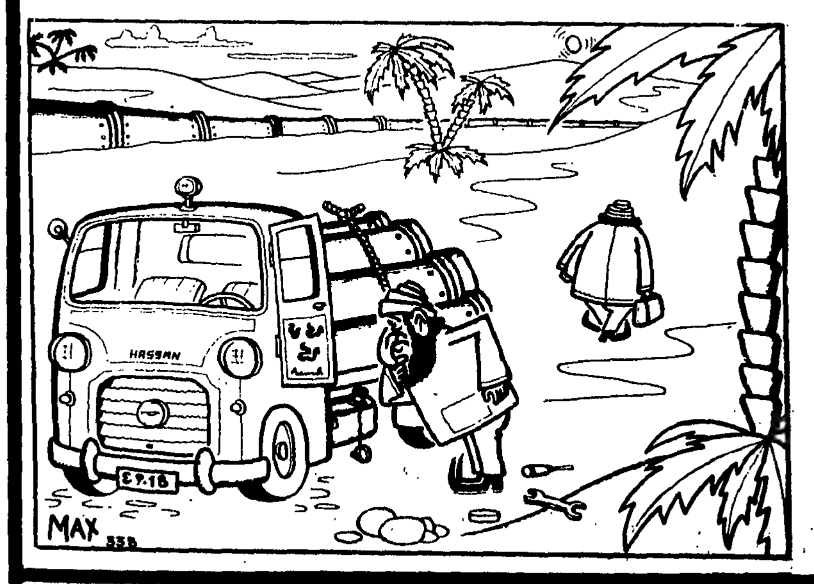
Retour de festin

La maman. — J'espère que t'es bien conduit au souper et tu n'as pas demandé deux fois gâteau.

Pauline. — Non, maman, j'en pris deux morceaux la premi fois.

Les huit erreurs





CONCOURS

Les deux dessins ci-contre sont en apparence identiques . . . Pourtant, avec un peu de recherche attentive, vous découvrirez que celui du bas contient huit différences qui sont en réalité huit erreurs volontaires.

Quelles sont-elles?

C'EST LE SUJET DE NOTRE CONCOURS !

Regardez attentivement . . . et trouvez les huit erreurs! Dès que ce sera fait, remplissez le coupon ci-dessous et faites-nous le parvenir avec vos réponses, prenant bien soin d'écrire lisiblement et aussi d'indiquer lequel parmi les disques ci-dessous vous aimeriez recevoir si vous êtes le gagnant.

Nous grouperons ensemble les coupons portant les noms des personnes qui ont réussi à trouver toutes les erreurs et tirerons ensuite au hasard le nom du gagnant. Afin de faciliter la participation de tous les lecteurs, même ceux qui reçoivent leur copie un peu plus tard que les autres, nous allouons DIX JOURS pour la durée de chaque Concours.

Notre choix de disques sera plus complet d'ici quelque temps et nous tenterons de maintenir une sélection de dix ou douze titres.

BONNE CHANCE!

Nom ....

Adresse ....

Le disque que vous aimeriez recevoir parmi ce choix:

- ☐ Les Chansonniers du Québec
- ☐ Claude Gauthier*
- ☐ Les 3 Ménestrels
- ☐ Luis Mariano
- ☐ The Trumpet Olé
- ☐ Bert Kaempfert et orchestre

* Stéréo

En prévision de Noël

s cadeaux - maison.
ns une société d'abondance, etits cadeaux-maison ont sou- plus de valeur que ceux qui ennent des magasins parce s sont le fruit de votre temps os efforts et de votre espri eur.
en sûr, il n'est pas questior ous fabriquez un petit camior mpiers, une paie de bas ou machine à coudre, mais dans cuisine, vous pouvez créer choses merveilleuses. Qui ne recevoir des friandises... articulier si c'est vous qui joliment emballées?
us pouvez, par exemple, rem- un verre à cognac de dattes es en papillotes. Enveloppez ue date d'un papier cellophane diverses couleurs. On peut e procurer dans à peu près les magasins.
s jarres d'apothicaires ne plus la joie des seuls collec- eurs d'antiquités; la plupart marchands d'accessoires de ne en offrent de ravissant les. Offrez-en une portant un joyeux ruban des Fêtes et remplie de Royal Brittle.

On trouve partout un vaste choix de corbeilles de toutes formes, grandeurs et couleurs. Comblez l'une de celles-ci de Bûchettes au moka et aux noix, enjolivez l'anse d'un ruban et voyez avec quel plaisir on accueillera votre présent.

Si vous tenez à demeurer pratique, offrez vos bonbons (du Rahat Loukoum, peut-être?) dans des plats pour réfrigérateurs ou des récipients pour congélateurs. Les gourmets seront ravis de recevoir les leurs dans des bols à soupe à l'oignon munis de leurs couvercles ou dans des casseroles délicates.

On trouve aussi dans les regratteries quantité de jarres ou de boîtes étaliques anciennes qu'il est si agréable de recevoir lorsqu'elles contiennent du massepain aux formes les plus suggestives.

Le bonbon même et le fait qu'il soit de votre préparation constituent le véritable cadeau. Présenté dans une boîte de carton ou dans une boîte à thé ancienne, ce bonbon vous apportera à vous et à qui vous l'aurez offert une satisfaction qui durera bien après Noël - sans que vous ayez eu à subir de retard dans la distribution de vos présents.

Rahat Loukoum (bonbons turcs)

3 enveloppes de gélatine nature
2 tasses de sucre
1/8 de cuillerée à thé de sel
1 tasse d'eau
1 cuillerée à soupe de jus de citron ou d'orange
1 cuillerée à thé de pleure de citron ou d'orange râpée
Colorant comestible
Surcre à glacer

Mélanger la gélatine, le sucre, le sel et l'eau froide dans une casserole. Amener à ébullition puis laisser cuire à petit feu, sans agiter, pendant 10 minutes. Retirer la casserole du feu et y verser en agitant le jus et la râpure. Ajouter quelques gouttes du colorant choisi. Verser le tout dans une lèchefrite carrée préalablement passée à l'eau froide. Placer au réfrigérateur pour la nuit. Couper en carrés et enrober de sucre à glacer. Donne environ 1-3/4 livre.

Royal Brittle

1/2 tasse de moitiés de noix
1/2 tasse de moitiés de pacanes
1/2 tasse d'amandes
1/2 tasse de pistaches
1/2 tasse d'avelines
1 tasse de moitiés de cerises glacées
1 tasse de morceaux d'ananas glacés
2 tasses de sucre
1 tasse d'eau
3/4 de tasse de sirop de maïs clair
2 cuillerées à soupe de beurre
1/2 cuillerée à thé de parfum de vanille ou d'orange

Mélanger les noix et les fruits. Etendre dans un plat huilé de 15 x 10 x 1. Mélanger le sucre, l'eau et le sirop de maïs dans une grande lèchefrite épaisse et cuire lentement jusqu'à ce que ce soit très ferme, le thermomètre à bonbons marquant 300oF. Retirer du feu et y ajouter le beurre et le parfum. Etendre uniformément sur les fruits et noix. Ne pas gratter la lèchefrite. Refroidir jusqu'à ce que le tout prenne consistance puis couper en bouchées et refroidir complètement. Tenir au frais dans un bocal hermétiquement fermé. Donne 3 livres.

Dattes farcies

3 livres de dattes sans noyau
1/2 tasse de beurre
1-1/2 tasse de sucre à glacer
1/8 de cuillerée à thé de sel
1 cuillerée à thé de pleure d'orange rapée
3/4 de tasse de noix hachées fin
Cognac ou brandy (faculatif)
Sucre

Fendre les dattes mais sans les séparer complètement. Battre en crème le beurre, le sucre à glacer et le sel jusqu'à ce qu'ils forment un mélange léger. Ajouter la râpure d'orange, les noix et un peu de cognac ou brandy. Farcir les dattes généreusement. Enrober de sucre et laisser reposer de 4 à 5 heures. Donne de 7 à 8 douzaines.

Edouard...

tion des syndics invalides. En , il demandait à M. Boucher voir à déménager l'église un plus à l'ouest et de trouver des riaux pour la terminer. Une notice concerne le transport église sur un terrain donné par Emile Richard (3 novembre .) M. Jos Faucher était acl'époque, a noté l'évêque, puis- les registres de l'époque men- ent que M. Georges Pomerleau osait que MM. A. Dubrule, J. her et A. Marcoux soient élus ies.

Les curés

s quinze curés qui ont desser- -Edouard sont: le R.P. J.-M. Le- che (1907-1914); l'abbé O. oches (1914-1920); l'abbé J. elin (1920-28; Mgr L. Loranger 8-31, les abbés N. Chartrand 1-31); J-E. Robitaille (1938); St-Amand (1934-40); H. De- (1940-47); L. Thibault (1947- A. Quirion (1951-55); C.-H. bé (1955-60); L. Tanguay 0); Armand Beaupré (1965-66) .P. L. Desgagnés (1966-67); . Bérubé depuis septembre

Le travail à l'extérieur sort la femme du ghetto maternel

EDMONTON - Mme Jeanne Sauvé, épouse du ministre des fôrets, M. Maurice Sauvé, a déclaré que l'automation a dévalorisé la routine quotidienne des femmes, et que la maisonnée ne pivote plus autour des activités domestiques, avec la femme comme "le centre qu'on admire".

De nos jours, pratiquement tout ce qui est important pour les membres de la famille arrive en dehors de la maison, et les femmes n'ont pas toujours la préparation nécessaire pour être... une partie de ce monde extérieur", a dit Mme Sauvé devant l'Association libérale des femmes de l'Alberta.

Mme Sauvé a ajouté que "le chemin qui mène hors du ghetto maternel" pour plusieurs femmes est le travail à l'extérieur, et les emplois à mi-temps tenus par les mères de famille comptent pour le tiers de l'augmentation récente des femmes au travail.

Même si la femme demeure au foyer pendant la période où ses enfants sont jeunes, elle a encore 25 ans de vie active à occuper sans eux.

Un homme dans l'auditoire a demandé à Mme Sauvé s'il était possible d'être à la fois une bonne mère et une bonne travailleuse.

Celle-ci a répondu: "Il y a un danger qu'une femme ne s'acquitte bien ni de l'une ni de l'autre occupation, parce que la societe n'a pas réussi à établir les services nouveaux qui seraient nécessaires pour permettre aux femmes d'aller travailler sans nuire à leurs familles."

Le prix d'un concours 75 ans en retard

TORONTO - Une femme qui avait gagné un service à thé en argent dans un concours organisé il y a 75 ans, a reçu son prix la semaine dernière.

A l'âge de 12 ans, Winnifred Watson avait obtenu le premier prix à un concours placé sous les auspices du journal Evening Star, devenu maintenant le Toronto Star qui a célébré vendredi son 75e anniversaire.

Au cours d'une interview, Mme Watson a expliqué pourquoi elle n'avait pas réclamé son prix.

"Mon père était pasteur méthodiste et il aurait pu croire que je m'adonnais au jeu en participant à un concours", a-t-elle dit, ajoutant qu'elle craignait de lui en faire part.

Toutefois, en apprenant que le "Star" fêtait son 75e anniversaire, elle téléphona au journal au sujet du service à thé.

La direction ne pouvant retracer ce même service à thé, lui en fit parvenir un autre, après 75 ans.

Rome examine les écrits de Jeanne Mance

CITE DU VATICAN - La congrégation des rites a examiné mardi le rapport des théologiens sur les écrits de la servante de Dieu, Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Née le 12 novembre 1606 à Landres, en France, Jeanne Mance se rendit en 1640 au Canada où elle se consacra à des oeuvres de charité. Elle mourut à Montréal le 8 juin 1673.

Piqures fatales

Une trentaine de personnes meurent annuellement des suites d'une réaction d'abeille ou de guêpe.

Sachez préparer votre enfant pour son séjour à l'hôpital

Un séjour à l'hôpital laissera souvent dans la sensibilité émotive de l'enfant une marque qui persistera longtemps après le retour à la santé physique. Il aura terriblement peur de l'homme en blanc qui veut lui tailler les cheveux ou lui donner une injection; il se cramponnera à sa maman, terrifié si elle le laisse seul, même pour un moment; il ne pourra rester dans une pièce close et, la nuit, il sera en proie à des terreurs. Certes, bien des enfants reviennent de l'hôpital sans effets néfastes apparents, mais le danger d'un dommage mental existe toujours. Le dommage à sa personnalité n'est pas tant causé par le fait qu'il soit souffrant dans un milieu étranger, que par le fait qu'au moment où il en a le plus besoin, ses parents semblent l'avoir abandonné ou trompé.

Renseignez-le

Parer à ce danger est facile. Expliquez calmement et simplement à votre enfant, pourquoi il doit aller à l'hôpital, afin qu'il ne croit pas que vous lui avez joué un vilain tour, ou qu'il subit une punition. Les détails que vous donnerez dépendront de l'âge de l'enfant. Il faudra peut-être expliquer à l'enfant de 8 ans la raison des masques chirurgicaux. Expliquez bien que grâce à l'anesthésie, il dormira confortablement et ne ressentira aucune douleur, mais qu'il s'éveillera immédiatement après l'opération. Décrivez l'activité de l'hôpital dans son ensemble et non uniquement ce qui se passera à la salle de chirurgie.

La franchise s'impose

Dites-lui la vérité au sujet des heures de visites et du temps qu'il passera probablement à l'hôpital; ne lui cachez pas qu'après l'opération, il se sentira malade, mais dites-lui qu'il pourra supporter ces malaises et que cela passera vite. Dites-lui quand vous irez le voir afin qu'il ne passe pas, tendu, les heures à vous attendre en vain.

Le danger d'un dommage à la personnalité diminue à mesure que l'enfant vieillit; ce danger est surtout présent chez l'enfant de moins de trois ans. La majorité des enfants de cinq ans supporte assez bien l'épreuve d'un séjour à l'hôpital. Il est quelquefois avantageux de retarder de quelques semaines ou de quelques mois une intervention chirurgicale, si par exemple, l'enfant passe par une crise de terreurs nocturnes ou s'accroche plus que de raison à sa mère, ou relève à peine d'une maladie ou d'une autre opération. L'enfant qui a peur qu'un nouveau-né ait pris sa place dans le coeur de ses parents se sentira doublement menacé s'il doit quitter la maison pour l'hôpital.

Il a besoin de vous

Accompagnez votre enfant à l'hôpital et, quand cela est possible, restez près de lui avant et après l'opération. Vos visites, si vous y mettez de l'intelligence, apporteront à votre petit, le support affecteux dont il a besoin. Attendez-vous à des manifestations d'émotions: en vous voyant il pourra pleurer à vous fendre l'âme et supplier que vous le rameniez "chez-vous". Laissez-le pleurer et quand la crise sera passée, aidez-le à recouvrer le calme à l'aide de jeux et de jouets. Il se peut qu'à votre départ, il sanglote et crie à tue-tête, mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'il est malheureux quand vous n'êtes pas là. Essayez d'adoucir la séparation, en lui remettant une surprise au départ.

Les enfants s'adaptent aisément à un entourage nouveau, ont une grande endurance à la douleur et oublient vite la souffrance, à la condition de se sentir en pleine sécurité. Les explications, la franchise et la sécurité émotive lui donneront tout le support qu'il lui faut.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Les algues marines nourriture de demain

DORTMUND - On étudie, depuis un certain temps, les possibilités d'utiliser les algues marines pour l'alimentation des hommes. Les quantités inestimables qu'en renferment les mers suffiraient à nourrir l'humanité entière, car elles sont riches en albumine et autres matières nourrissantes.

- On a essayé en Allemagne, de lancer sur le marché le pain d'algues mais, bien qu'il fût parfaitement digeste et d'un goût très agréable, les consommateurs n'en ont pas voulu. On a donc trouvé un biais: à l'avenir, les algues seront incorporées aux aliments du bétail qui est moins difficile sur ce chapitre.

Il serait, cependant, très coûteux de se livrer à la "récolte" des algues dans les mers, aussi le professeur H. Kraut a-t-il résolu de les cultiver dans de grands récipients dans de l'eau mélangée d'engrais. Les algues y prolifèrent ce qui permet au professeur Kraut de les "récolter" deux à trois fois par semaine.

L'institut Max Planck pour l'élevage des animaux, fait actuellement des essais avec la farine d'algues utilisée dans la nourriture des porcs. A la troisième génération déjà, les animaux donnent des résultats très satisfaisants. Leur viande est de bonne qualité et d'un goût tout à fait normal. Toutefois, de la sorte, la très precieuse albumine des algues n'est exploitée qu'à 15 p. 100, les bêtes en transformant la plus grande partie en énergie vitale, comme c'est le cas, d'ailleurs avec toute autre nourriture.

L'agencement des accessoires en décoration intérieure

Le rôle important des accessoires est souvent oublié en décoration intérieure. Par accessoires, nous entendons soit des objets pratiques, dont nous nous servons tous les jours, soit des objets décoratifs qui n'ont d'autre fonction que de plaire à l'oeil, soit encore des objets d'art, tableaux ou collections que nous voulons mettre en évidence.

Nous devons choisir minutieusement chaque accessoire afin qu'il fasse partie d'un plan d'ensemble. Il est plaisant d'ajouter des taches de couleurs ici et là dans une pièce, mais encore faut-il le faire en tenant compte du reste du décor.

Si vous voulez, au contraire, faire une décoration autour d'un accessoire, il est bon de choisir comme point de départ un tableau ou un objet préféré dont les couleurs vous plaisent et qui vous permettra plusieurs choix d'agencement. La plupart du temps, une peinture aux teintes vives nécessite un décor assez neutre afin de mieux la faire ressortir. Les oeuvres originales d'artistes contemporains sont souvent d'un prix plus raisonnable qu'on pourrait le croire mais si vous ne pouvez en obtenir une, choisissez de préférence une bonne reproduction d'une oeuvre célèbre. L'encadrement devient alors important; il doit être de même style que votre décor: moderne, sobre et simple, ou orné et élégant.

Aussi, ne croyez pas que chaque mur doive être couvert de tableaux: il y a tellement d'autres choses à accrocher que ce serait dommage de n'en pas profiter. Pensez seulement aux assiettes de cuivre, de porcelaine et d'étain, aux plaques de bois et d'émail, aux objets divers que vous pouvez trouver chez les antiquaires ou même dans votre grenier. Souvent ils n'ont besoin que d'un bon nettoyage, de petites réparations, et vous obtenez un morceau unique qui suscitera la curiosité et l'envie de tout le monde.

Un mur peut également demeurer complètement nu: à ce moment il sert de fond à une sculpture, une belle lampe ou un objet rare que vous voulez mettre bien à part. Ceci donnera plus d'effet à votre accessoire.

L'erreur souvent commise est de surcharger une pièce de bibelots et d'objets de toutes sortes.

Pour éviter le mal de dos

L'hernie et le mal de dos sont probablement les deux maux qui résultent le plus fréquemment de la maladresse dans le soulèvements des poids. On peut éviter de douloureuses conséquences si on prend certaines précautions.

On ne devrait pas tenter de soulever de poids lourds sans aide ou sans moyens mécaniques. Quand il est nécessaire de le faire, il faut prendre les précautions suivantes:

- Garder les pieds rapprochés.
- Plier les genoux.
- Prendre le poids avec les mains en gardant les bras allongés.
- Utiliser les muscles des jambes pour se redresser.
- Eviter de se pencher au-dessus du poids pour le soulever à l'aide des muscles du dos, quand il faut soulever un poids au-dessus des épaules ou le descendre à partir d'une telle hauteur, il faut:
- Utiliser les deux mains pour tenir l'objet.
- Garder le dos aussi droit que possible.
- Avoir recours à un escabeau pour atteindre la hauteur désirée.
- Faire en sorte de ne pas avoir à se pencher pour placer l'objet; s'il faut déplacer un objet en le poussant ou le tirant sans le soulever, il faut d'abord:
- Etre sûr de la stabilité de ses pieds.
- Bien équilibrer le poids de son corps.
- Garder le dos aussi droit que possible.
- Utiliser les muscles des jambes.



Le dernier chic! — Des manufacturiers anglais ont récemment présenté cette robe comme le dernier chic de la mode pour jeunes filles . . . Pourtant, à la même date, des couturiers français présentaient des robes de coupe assez semblable, mais au moins deux ou trois pouces plus longues . . . Quelle est la mode et, surtout, qui croire?

Une bonne raison

La maman - Attends, vaurien! Que je t'y repince à fourrager dans mon placard aux confitures.

Pierrot - Ce n'est pas de ma faute si tu m'y a pris.

La Maman - Vraiment! C'est de la mienne peut-être!

Pierrot - Mais oui. Personne ne t'obligeait de rentrer si tôt.

Les salades favorisent la santé de la famille

"Mangez une salade chaque jour -

Votre santé y gagnera toujours"

Voilà un conseil des plus judicieux, car les nutritionnistes nous disent qu'avec une salade par jour on obtient un apport suffisant de légumes verts feuillus, légumes qui sont la meilleure source de vitamines et de minéraux pour notre alimentation quotidienne.

En plus de leur valeur purement diététique, les salades favorisent la digestion, ajoutent de l'intérêt au menu et, de ce fait, contribuent à aiguiser l'appétit. La maîtresse de maison sera donc bien avisée de servir chaque jour à sa famille une salade où les verdures fraîches et croquantes voisinent avec des légumes, crus ou cuits, ou des fruits, et qu'elle assaisonnera d'une sauce savoureuse.

On aurait tort de considérer les salades comme un devoir. Leur dégustation, au contraire, nous assure une infinie variété de satisfactions gastronomiques, grâce au vaste choix de fruits et légumes, frais ou en conserve, qui sont aujourd'hui à la disposition des Canadiens, et grâce aussi à toute une gamme d'assaisonnements prêts à servir dans le commerce: vinaigrettes en bouteilles, mayonnaise et sauce à salades.

Les salades, par leur couleur, leur saveur et leur texture, introduisent dans le repas un élément de contraste, et on devra en tenir compte dans la préparation de toute salade.

Le goût particulier de la salade ne devrait pas être répété dans le cours du repas. Ce goût "tout de fraîcheur", que l'on ne saurait retrouver dans aucun autre met, doit être seul en son genre dans la composition du menu, pour bien remplir son rôle qui est de stimuler l'appétit.

Servir très froide

La salade devrait toujours être servie très froide. Une salade tiède n'a guère d'attrait. On recommande même de faire refroidir le saladier ou les assiettes à salade avant de les apporter sur la table.

Les ingrédients de la salade ne devraient pas être pressés entre eux en une masse informe et peu appétissante. Une salade vraiment réussie est celle qui flatte l'oeil en même temps que le palais.

Mettez une note de couleur dans vos salades. Lanières de piment vert, céleri, frisons de carotte, tranches de radis, paprika et cornichons sont autant d'éléments qui avivent la couleur d'une salade et donnent à l'ensemble un cachet vraiment professionnel.

Trois catégories

On peut classer les salades en trois catégories: les petites salades d'accompagnement, qui comprennent les mélanges de verdures, de légumes autres que les féculents, et de fruits agrumes. Vous servirez ces salades arrosées d'une vinaigrette de votre choix, pour accompagner le lunch ou le dîner.

La deuxième catégorie est celle des salades-repas. On nomme ainsi les salades substantielles, riches en protéines, qui constituent le plat principal d'un menu. Elles se composent de poulet, dinde, jambon, veau, langue, boeuf, poisson, oeufs, fromage ou noix, en mélange avec des verdures à salade et des légumes ou même des fruits - comme dans le cas de la délicieuse salade de poulet aux ananas. Ce genre de salade s'accompagne habituellement de mayonnaise ou de sauce à salades.

Le troisième type de salade est la salade de dessert - salade à saveur douce, composée de fruits et de noix, et parfois de fromage blanc ou fromage cottage. Une vinaigrette française légèrement piquante convient à merveille à ce genre de salade. La salade de dessert constitue le couronnement idéal d'un dîner plantureux.

Manger une salade tous les jours...est-il plus agréable façon de s'assurer une alimentation saine? La salade mérite une place à table, chaque jour, dans tous nos foyers Canadiens.

La charte des droits féminins adoptée à l'ONU

NATIONS-UNIES - L'Assemblée générale des Nations-Unies vient de sanctionner une "déclaration des droits" pour la femme et a demandé aux chefs de gouvernements et d'entreprises de l'incorporer à leur législation ou réglementations si ce n'est déjà fait.

L'Assemblée générale a en effet approuvé à l'unanimité des 111 membres présents, une déclaration sur l'élimination de la discrimination contre les femmes contenant les principes garantissant aux femmes des droits égaux à ceux des hommes.

Cette déclaration composée d'un préambule et de 11 articles pose le principe de l'égalité des femmes, notamment en ce qui concerne le mariage, le voyage, l'acquisition et la disposition de ses biens, l'éducation, le salaire, l'emploi, les droits politiques, etc. Elle déclare que le mariage et les fiançailles de jeunes filles n'ayant pas atteint la nubilité doivent être interdits et que l'âge minimum du mariage doit être fixé par la loi. Elle prévoit enfin le droit pour les femmes à des indemnités et à la garantie de leur emploi en cas de maternité.

La commission sociale de l'Assemblée avait déjà approuvé à l'unanimité ce projet le 16 octobre. Ses dispositions n'auront force obligatoire que dans la mesure où elles seront incorporées à la législation des Etats.

Expliquant son vote, le représentant de la France M. Armand Bérard a déclaré:

"Bien qu'elle n'ait pas de caractère obligatoire, la déclaration que nous venons d'adopter définit les principes dont les Etats membres doivent s'inspirer pour assurer l'élimination des dernières formes de discrimination à l'égard des femmes. Ce texte résume en quelque sorte toute l'oeuvre accomplie par les Nations unies en faveur de l'émancipation de la femme, et jette en même temps les bases des progrès futurs en ce domaine.

Le Pape accepterait seulement la pilule qui empêche la conception

ROME - Un Jésuite, membre de la Commission du contrôle des naissances établie par Paul VI, a déclaré que les seules pilules contraceptives que le Pape puisse approuver sont celles qui empêchent la conception.

Dans la revue jésuitique "La Civitta Cattolica", le Père Giacomo Perido, théologien, déclare que les pilules devant être prises "le jour après" ou "le mois après", découvertes récemment, n'ont aucune chance de rencontrer l'approbation du Pape parce qu'elles sont fabriquées avec l'intention de permettre à la femme d'avorter tout de suite après la conception.

La Commission d'experts dont fait partie le Père Perico a étudié les divers arguments pour ou contre l'interdiction de l'Eglise catholique en ce qui a trait aux contraceptifs chimiques et a soumis ses recommandations au Pape l'année dernière. Le Souverain Pontife n'a pas encore laissé entendre quand il doit annoncer si oui ou non l'interdit sera levé.

La pilule pour "le jour après" inventée par des scientistes américains, est destinée à empêcher le développement subséquent d'un oeuf femelle récemment fécondé, écrit le Père Perico.

"Par conséquent, nous sommes en présence d'une volonté manifeste d'avortement, et comme telle, cette pratique doit être condamnée moralement."

"Le mois après"

Il ajoute plus loin que cette intention est encore plus claire dans le cas de la pilule "du mois après", inventée récemment en Suède. En effet, cette pilule tue l'oeuf fécondé en le privant de son hormone essentielle, le progestérone, affirme l'article.

"Comme dans le premier cas, l'intervention et la volonté dans l'intervention sont, sans aucune erreur, en vue de l'avortement, écrit le Père Perico, et les deux pilules récentes agissent "par le sacrifice d'une vie humaine, de façon très peu différente des autres méthodes d'avortement."

L'article déclare que la seule pilule que le Pape pourrait juger acceptable moralement est celle qui empêche la conception, selon la formule mise au point par le Dr Gregory Pincus, des Etats-Unis.

"L'effet hormonal de la pilule Pincus ne bouleverse aucun processus, ni ne détruit ou mutile aucune capacité. Il répète simplement ce que la nature fait spontanément sous l'action de stimulants internes et spontanés."

Autobus sans chauffeur!

Les banlieusards londoniens crurent être victimes d'une hallucination l'autre jour lorsqu'ils virent dans un quartier désert évoluer un bel autobus tout neuf . . . sans conducteur au volant.

Et cependant, ils n'avaient pas la berlue. L'autobus en question roulait effectivement sans chauffeur. Il s'agissait d'un véhicule électronique commandé à distance. Les expériences ont été satisfaisantes, mais il n'est pas question de voir avant plusieurs années circuler des autobus automatiques au milieu des embouteillages dans les centres urbains.

MESSES

Trente grand-messes seront offertes durant le mois de novembre — mois dédié aux fidèles trépassés — dans les églises d'Edmonton, pour le repos des âmes dont les restes mortels reposent dans les cimetières catholiques suivants:

Saint-Antoine
106ème rue et 53ème avenue (Edmonton-Sud)

Saint-Joachim
107ème avenue et 117ème rue (Edmonton-Nord)

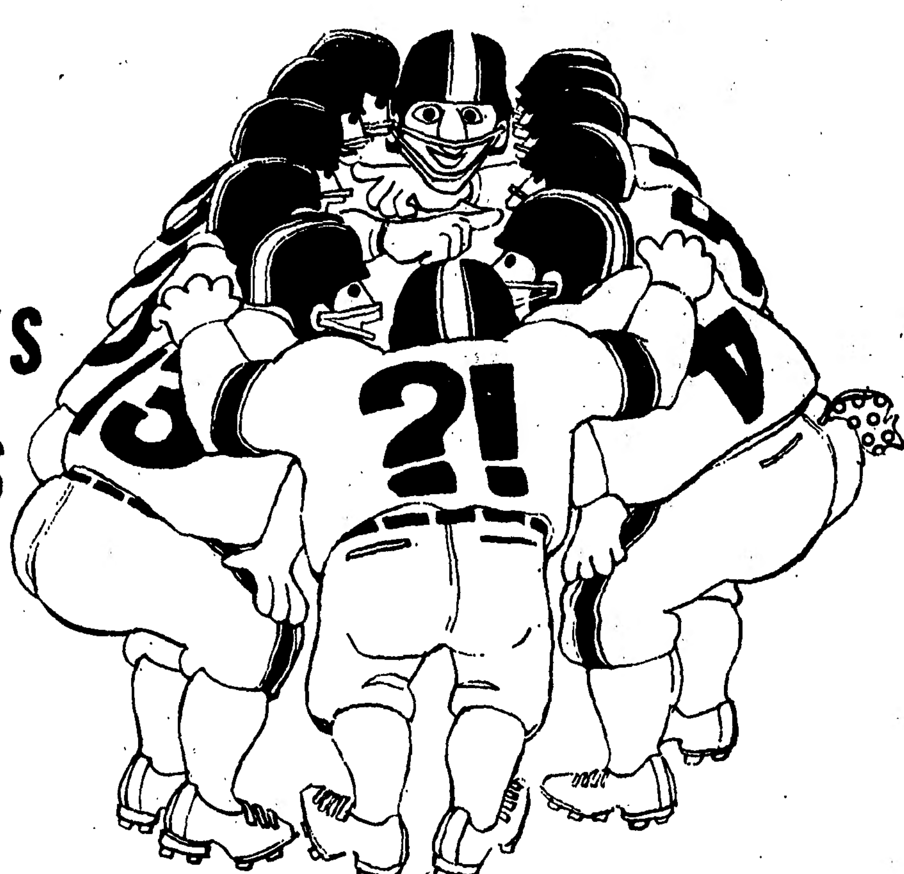
Sainte-Croix
Route de Saint-Albert

Edmonton Catholic Cemeteries

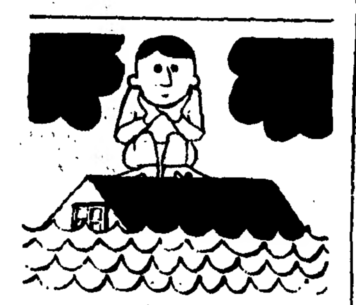
11237 avenue Jasper — Tél.: 482-3122

CARTES PROFESSIONNELLES

Vous êtes-vous jamais demandé...



. . . d'où proviendrait l'aide médicale nécessaire si votre communauté devenait le théâtre d'un désastre?



Les désastres peuvent aussi bien être le résultat d'une attaque nucléaire que d'un accident de la route impliquant plusieurs véhicules, le résultat d'une inondation ou celui d'une explosion industrielle . . . mais tous ont quelquechose en commun: le besoin immédiat et vital de recevoir l'équipement et le matériel médical nécessaires. C'est la responsabilité des Services d'Urgence de la Santé de s'assurer que l'équipement et le personnel seront à la portée de la main si jamais ils sont requis. Cette agence du ministère de la Santé de l'Alberta garde en entrepôt, un peu partout dans la province, 2,200 lits d'hôpitaux empaquetés et prêts à être transportés et érigés en peu de temps là où l'on pourrait en avoir besoin. Ce matériel est capable de remplacer les lits et autres nécessités médicales qui pourraient être détruits à la suite d'une attaque nucléaire et pour augmenter les facilités locales en cas d'un désastre local majeur. Les Services d'Urgence de la Santé maintiennent aussi des Centres de Traitement avancés pour assurer les premiers soins et la survie ainsi que le tri et les techniques nécessaires à la suite d'une attaque nucléaire. Chaque hôpital urbain d'importance possède ses équipes de désastre qui seraient en mesure d'aider le personnel médical si nécessaire à la suite d'un grand désastre à l'extérieur de Calgary ou d'Edmonton. Afin de s'assurer qu'il y a suffisamment d'équipement médical dans une région donnée, l'on compte également des Unités divisées en trois et procurant à 60 municipalités de la province l'usage de brancards, de couvertures, de nécessaires de premiers soins de pansements de blesures et de bouteilles d'eau. La distribution et l'usage de tout ce matériel qui est fourni par le gouverment fédéral est contrôlé par les Services d'Urgence, en collaboration avec l'Organisme des Mesures d'Urgence de l'Alberta.

. . . quelle sorte de programme récréatif serait le meilleur pour votre communauté?

Il n'y a pas lieu de s'interroger à ce sujet; plusieurs réponses spécifiques sont en effet disponibles grâce à un inventaire des intérêts récréatifs. La Division de la Récréation du ministère de la Jeunesse de l'Alberta peut aider par divers moyen à un tel inventaire grâce à la participation de ses consultants régionaux. Toute communauté intéressée peut en effet demander que soit dressé un tel inventaire dans sa région et la Division pourra l'aider à préparer les questionnaires et lui fournira le personnel nécessaire pour faire la coordination du projet et faire l'évaluation des réponses reçues, la communauté ne défrayant que le coût des matériaux utilisés. Afin d'aider davantage à l'établissement de services récréatifs adéquats, la Division prête son aide dans l'étude des facilités physiques disponibles (i.e. les écoles, les centres communautaires les terrains de camping, le terrains de sports, les terrain de jeux) et dans l'établissement de programmes. L'évaluation finale et les résultats auxquels on en est arrivé sont soumis aux autorités locales de la Récréation et ce sont ces dernières qui prennent les décisions. Ces dernières peuvent aussi demander une aide accrue et même, si nécessaire, l'aide financière de la Division de la Récréation.



. . . où un manufacturier de l'Alberta peut obtenir de l'aide financière nécessaire pour acheter les matériaux dont il a besoin en quantité et à la période qui lui semblent les plus économiques et avantageux?

Les compagnies manufacturières de l'Alberta qui sont qualifiées et qui sont incapables d'obtenir suffisamment d'aide financière d'autres sources peuvent présenter leur demande à la Corporation commerciale de l'Alberta afin d'obtenir les fonds nécessaires qui lui permettront d'augmenter son inventaire de matériel brut ou de pièces d'usage courant. La corporation achètera alors le matériel en quantité, s'occupera de l'entreposage et les remettra ensuite au manufacturier quand il en aura besoin, contre argent comptant. Des fonds sont également disponibles pour les compagnies manufacturières qualifiées pour l'achat de matériel de production, de terrain ou d'édifices qui lui permettront d'agrandir son usine. Les compagnies qui soumettent leur demande à la Corporation Commerciale de l'Alberta reçoivent aussi d'excellents conseils quant aux agences gouvernementales qui peuvent le mieux les conseiller sur des questions telles que les marchés et les ressources naturelles.

. . . comment, de nos jours, un nombre moins considérable de fermes réussissent à produire davantage de nourriture?

Partiellement parce que, de nos jours, des principes de génie sont mis en pratique dans le domaine de l'agriculture. Les fermiers de l'Alberta reçoivent l'aide d'ingénieurs en agriculture qui les aident à produire la quantité la plus grande possible de nourriture avec le moins d'heures et de personnel possible. Par l'entremise des bureaux des Agronomes de comté, la Division du Génie agricole de la section de l'Extension et des Collèges du ministère de l'Agriculture de l'Alberta, offre son aide de diverses façons, comme par exemple dans la préparation de plans pour l'érection d'édifices abritant le bétail, des conseils dans l'établissement de systèmes d'aqueducs privés ou de traitement des eaux, de systèmes d'égoûts et d'installations électriques, de drainage des terres, de nivellement des fossés ou de conservation. Ils aident de plus dans la préparation de plans pour de nouvelles fermes, la mécanisation maximum de nature à réduire le temps et le travail dans des opérations comme la nourriture aux animaux ou le nettoyage ou encore l'entreposage des fertilisants. Des écoles de conditionnement des tracteurs ou des journées d'études sont organisées par cette Division afin de promouvoir l'enseignement des idées du génie agricole qui a joué un rôle si important en faisant de l'agriculture de l'Alberta l'une de nos industries les plus efficace.

. . . qui défraie le coût de logement des animaux de l'Alberta participant à la Foire royale d'Hiver qui se tient annuellement à Toronto?



Les animaux de l'Alberta qui participent à cette foire royale vivent en tout confort dès le moment qu'ils deviennent partie intégrante de l'exhibit de la province et ce, jusqu'à leur retour à la ferme, leur nourriture et leur logement étant payés par le ministère de l'Agriculture de l'Alberta. De plus, le ministère travaille en coopération avec l'association des Eleveurs pour le choix des animaux qui participeront et s'occupe des arrangements avec les compagnies de Chemins de fer qui devront les transporter et préparer les convois et s'occupe aussi des horaires de chargement, des endroits et des frais de transport dont 75% sont ensuite remboursés par le gouvernement fédéral. La province offre son aide aux exposants à cette occasion parce qu'il s'agit de la seule foire agricole d'envergure vraiment natinoale au pays.

. . . pourquoi tous les films projetés en Alberta sont classés par catégories?



La classification des films projetés en Alberta est une façon d'aviser les amateurs par toute la province quant à la sorte de spectacle à laquelle ils doivent s'attendre lorsqu'ils "vont aux vues". Toute annonce de films doit nécessairement faire mention de la classification qui lui a été conférée par la Commission provinciale de Censure de sorte que tous sachent de quelle sorte de films il s'agit. Voici trois des classifications: "Family" — films auxquels même les plus jeunes enfants sont admis sans même être accompagné. "Adult" — Cette catégorie ne permet l'admission qu'aux seules personnes au-dessus de 16 ans, à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un parent ou d'un gardien, le plus souvent en raison de scènes terrifiantes ou de thèmes violents ou sexuels. De tels films peuvent être vus par les enfants mais un adulte doit se trouver présent qui pourra leur donner des explications si elles sont nécessaires "Restricted Adult" — restreint l'admission aux seuls amateurs dont l'âge est au-dessus de 18 ans. Cette classification englobe les films dont les thèmes portent à controverse et qui peuvent être vus par des adultes et elle met en garde les spectateurs particulièrement sensibles que le sujet traité peut même les offenser. Les films classifié "Restricted Adult" ne peuvent être projetés dans les cinéparcs.